Quatrième année - N° 218 Edition A B — LE NUMERO : 15 CENTIMES — Jeudi 8 Août 1918

PRIX DES ABONNEMENTS

1 mois (août) . . . . 3 fr. 75
2 mois ( Août, Septembre) 7 fr. 50

*Les demandes d'abonnement sont reçues exclusivement par les bureaux et les facteurs des postes.*

*Les réclamations concernant les abonnements doivent être adressées exclusivement aux bureaux de poste.*

# LE TÉLÉGRAPHE

QUOTIDIEN LIÉGEOIS D'INFORMATION

Rédaction et Administration :
RUE de la CATHEDRALE, 37, LIEGE
BUREAUX OUVERTS DE 8 à 5 H.

TARIF DE PUBLICITE :
Demande d'emploi, la ligne 40 cent. — Petites annonces, 1 franc. — Réclames, 2 fr. 50. — Avis de Sociétés et Avis des Officiers ministériels 2 francs. — Avis financiers, 4 francs. — Nécrologie 8 francs. — Chronique locale 5 francs.

**La page d'annonces du jeudi étant spécialement réservée à MM. les officiers ministériels, nous les prions de bien vouloir nous adresser leurs annonces le lundi au plus tard**

## Communiqués Officiels

### ALLEMANDS

Berlin, le 6 (soir). — Rien de nouveau.

Berlin, le 7. — Théâtre de la guerre occidental. — Groupe d'armées du prince Rupprecht de Bavière : Le chiffre des prisonniers faits dans les combats d'hier au nord de la Somme s'élève à 280. Une contre-attaque anglaise au sud de la route du Bray à Corbie s'est effondrée devant nos nouvelles lignes.

L'activité des patrouilles a été particulièrement vive de part et d'autre de la Lys. Au nord-ouest de Montdidier, une opération de détail ennemie a été empêchée dans son développement.

Groupe d'armées du Kronprinz : Combats locaux à la Vesle dans la matinée. Le soir violente lutte des tirs des deux côtés de Braisne et de Basoches.

De fortes attaques ennemies ont succédé. Elles ont été repoussées par notre feu, et en certains endroits par notre contre-attaque.

Berlin, le 6. — Nos sous-marins ont à nouveau coulé 18,000 tonnes brut.

### AUTRICHIEN

Vienne, le 6. — Rien de nouveau.

### TURC

Constantinople, le 5. — Palestine : Dans le secteur côtier, une attaque ennemie contre nos positions avancées a échoué. Vive activité de l'artillerie et des patrouilles des deux côtés du Jourdain. Partout des détachements de reconnaissance ennemis ont été repoussés. Au nord-est de l'embouchure du Jourdain, nous avons chassé de ses positions un escadron ennemi. Rien d'important sur le reste du front.

### BULGARE

Sofia, le 3. — Sur le front en Macédoine, dans la vallée supérieure de la Skumbi, nos postes ont mis en fuite, par leur feu, un détachement d'infanterie française. Dans la boucle de la Czerna, des détachements d'attaque ennemis ont tenté d'atteindre nos tranchées établies au nord du village de Makowo ; ils ont été repoussés à coups de grenades à mains. A l'ouest du Dobropolje, courtes attaques réciproques d'artillerie. Au sud de Huma, plusieurs compagnies grecques, appuyées par une violente canonnade, ont atteint à plusieurs endroits les obstacles établis devant nos tranchées avancées ; elles ont été prises sous le feu de notre artillerie et, par des contre-attaques, notre infanterie les a complètement dispersées sans qu'elle ait elle-même subi de pertes sensibles. Au sud-ouest de Doiran, violente canonnade ennemie.

### FRANCAIS

Paris, le 6, à 15 h. — Au nord de Montdidier, nos troupes ont progressé jusqu'à l'Avre, qu'elles bordent entre Braches et Morizel.

Un coup de main ennemi au sud-est de Montdidier a complètement échoué. Des prisonniers sont restés entre nos mains.

Sur le front de la Vesle, nous avons maintenu nos éléments sur plusieurs points de la rive nord, en dépit des tentatives faites par l'ennemi pour les conquérir. Rien à signaler sur le reste du front.

Paris, le 6, 23 heures. — En dehors de l'activité d'artillerie à l'est de Soissons et sur la Vesle, rien à signaler sur l'ensemble du front.

Armée d'Orient, 5 août. — Activité d'artillerie sur la Strouma, le Vardar, dans la boucle de la Czerna et au nord de Monastir. En Albanie, les Bulgares n'ont pas renouvelé leurs attaques.

L'aviation britannique a abattu un avion bulgare et bombardé les dépôts bulgares dans la vallée de la Strouma.

### ANGLAIS

Londres, le 6. — Nous avons quelque peu avancé nos postes au bois Pacaut à l'est de Robecq.

Dans la région de Neuville Vitasse, nous avons capturé quelques prisonniers. L'artillerie ennemie a fait montre d'activité aux environs de La Bassée.

Londres, le 6. — L'amirauté communique : Deux contre-torpilleurs ont été coulés le 2 août par des mines ennemies. 97 hommes ont péri.

### ITALIEN

Rome, le 5. — Sur le Dosso Alto, au sud de Nago nous avons encore fait prisonniers deux officiers et quelques soldats. Des détachements ennemis ont tenté d'attaquer nos positions établies sur le monte Corno, dans la Vallarsa et dans la vallée du Rio-Freddo; ils ont été dispersés par notre feu et ont laissé plusieurs prisonniers entre nos mains. Près du Cornone, nous avons repoussé une attaque exécutée par d'importants détachements ennemis. Sur le cours inférieur du Piave, nos batteries ont efficacement répondu au violent feu des mortiers de tranchées ennemis.

— Comme il est grand pour son âge, votre petit Paul !... Il n'a vraiment que quatre ans ?

— Oui, mais les années de guerre sont si longues !

Nous apprenons la très prochaine nomination de M. Paul Gilson, inspecteur des écoles de musique du royaume, en qualité de directeur du Conservatoire royal flamand d'Anvers.

## Liége et la cinquième année de guerre

Par ces après-dîner de chaleur estivale, les citadins quittant pour quelques heures la lourde atmosphère des rues, aiment à gagner la banlieue en se répandant en flots sur les côtes de la pittoresque cité.

Pourtant aujourd'hui encore c'est la Cité morte. Les longues rues sont désertes comme des salles de danse au lendemain d'un bal. Les boulevards ressemblent à des serres fermées.

A la vesprée tout est calme, les piétons sont rares, pas de véhicule. Seuls les balcons et les fenêtres présentent quelqu'animation qu'y font femmes et hommes flanqués de quelques gosses.

Ils sont là, s'agitant à la fenêtre, comme des grenouilles dans un bocal privées d'air et de lumière, ou comme le petit capucin, chargé de faire le beau temps et la pluie et qui pivotant autour d'un baromètre, cherche à quitter la maisonnette, mais piétine toujours sur place.

Etrange impression que celle que fait un coup d'œil sur Liége.

Que s'est-il donc passé ?

Quelques êtres dénués du sens de la responsabilité ont crû très patriotique de manifester en plein jour devant le Palais en criant : « Vive la France ».

Ces manifestants, il est bon qu'on le sache, appartenaient à la bande des affamateurs qui tels des oiseaux de proie s'abattent tous les lundis sur l'asphalte de la Place-Verte.

Et ce sont ces braves entre tous qui, à double titre, ont fait preuve de l'inconscience qu'ils ont des notions de responsabilité.

D'abord, ils étaient venus à Liége non pas dans l'intention de manifester, mais pour faire leurs petits coups de bourse. Ces apaches de la finance, habitant presque tous la banlieue n'ont pas partagé la peine qu'ils ont fait infligée aux Liégeois Au surplus ces individus au portefeuille bien gonflé ne connaissent encore rien des maux sans nombre que la guerre a occasionné à l'honnête citoyen.

Est-il besoin de rappeler le préjudice considérable qu'a occasionné cette défense absolue de circuler après 8 heures ?

Perte de gagne-pain pour nombreux hommes d'affaires, pour une masse de petits employés, perte d'air et de soleil pour les autres.

Punition exagérée ? En tous cas excessivement sévère. Et puisque sur deux mille innocents il ne se trouve peut-être pas un coupable, ne peut-on pas se demander si la mesure ne fut pas injuste ?

A ces questions on ne peut répondre parce qu'elles ne sont pas logiquement posées.

Ce n'est pas la déesse de la Justice qui a parlé en l'occurrence. C'est simplement Mars, le dieu de la Guerre.

Son langage est bref, sec.

Ses jugements sont rendus sans longue délibération.

Nous sommes selon les mots de Jules César, en terre pacifiée, derrière le champ d'opération de l'un des géants que la guerre mondiale a mis aux prises.

Détruire dans le germe toute velléité d'insurrection est une loi de Mars dont nous subissons tous les effets.

On se souvient également des lourdes contributions imposées à charge de malheureuses communes du Limbourg, par exemple, pour les méfaits d'un seul de ses habitants.

Qu'on ne laisse donc plus messieurs les paysans jouer avec le feu dont ils s'échappent à temps non sans nous avoir communiqué la flamme.

Et ce sont ces pensées qui, avec tant d'autres assaillent notre esprit en ce cinquième anniversaire de guerre.

Nous avons blanchi sous le harnais. Nous sommes tous vieillis et l'on peut dire que les années de guerre comptent doubles.

Tout à notre honneur et à notre avantage, notre mentalité d'enfant naïf a changé. Celle de 1918 est à celle de 1914 comme le raisonnement de l'âge mûr est à la passion de l'adolescent.

Conscients du grand et noble rôle qu'a joué notre cité dans l'histoire mondiale, nous estimons qu'il est préférable de supporter en silence une situation que nous sommes incapables de changer plutôt que de nous livrer à des mouvements dont les effets n'ont rien de bien patriotique.

Ces explosions de manifestations ne sont guère pratiques puisqu'ils nous sont préjudiciables dans leurs conséquences.

Gardons notre confiance mais ne nous créons pas d'illusion. Nous ne serons pas quitte de l'occupation du jour au lendemain. L'Allemagne il est vrai a essuyé un insuccès au front mais les Alliés n'ont pas remporté un succès décisif et la désinvolture avec laquelle Ludendorff a parlé de cet insuccès laisse deviner la sincérité de l'homme convaincu.

En dépit du désir des peuples, on ne voit encore trace de rapprochement entre les hommes d'Etats ennemis.

En attendant ,la vie devient de plus en plus pénible. La rareté du pain n'a d'égale que la cherté de la viande et des légumes.

Les matières premières destinées à nous vêtir tout comme à nous chausser, sont aussi difficiles à trouver que des perles dans l'Océan. Encore peuvent seuls se les procurer les messieurs de la Place-Verte et leurs suppôts et ce aux prix que l'on sait.

Ce qui nous restait encore à nous, habitants de Liége, c'était une certaine tranquillité d'âme, la promenade au grand air et au soleil les seules choses dont la guerre n'avait pas fait monter le prix ! Pendant quinze jours, on ne nous en a servi que de maigres rations.

Mais, heureusement pour les braves gens, tout a une fin, même les mauvais jours.

Quant à ceux qui sont la cause de nos maux parce qu'ils ne rêvent que folie des grandeurs qu'ils méditent le sort d'Icare qui se brisa les ailes parce qu'il voulait atteindre le soleil.

## A TRAVERS LES JOURNAUX

### *Le tsar du Russie*

Nous tirons du «Belgischer Kurier» ces considérations sur la mort de Nicolas II: «Le voile vient de tomber qui recouvrait le drame commencé le 14 mars 1917 par l'abdication forcée de Nicolas II.

Nicolas Romanoff, le ci-devant et puissant tsar de toutes les Russies, n'est plus. Une balle l'a abattu alors qu'on le transférait d'Iekaterinbourg vers un abri plus sûr.

Il y a plus d'un mois que des bruits nous parvenaient, annonçant sa mort. Entretemps, ils se sont confirmés. Ainsi s'accomplit le destin d'un monarque qui connut la grandeur et la puissance assis sur un des trônes les plus brillants de l'Europe pour tomber ensuite, en une décadence irrésistible, aux cachots de l'exil, aux prisons de Tobolsk et de Tsarkoié Selo, et à l'humiliation d'une fin misérable.

Il apparaîtra dans l'histoire, comme une personnalité, un caractère, plein de contrastes où percent une brutalité tempérée par une faiblesse maladive, l'orgueil et les instincts sanguinaires, la timidité et le mysticisme se succédant dans une alternance grotesque.

Quoi d'étonnant que ce caractère instable soit devenu au cours des années une cire molle dans les mains de ces grands-ducs ambitieux, agissant sous l'influence politique anglaise, et d'une camarilla de courtisans à la solde des Anglais. Et cependant son sort est en quelque sorte mérité.

Ayant rompu scandaleusement les liens séculaires qui unissaient la Russie à la dynastie prussienne, ayant cédé sans grande résistance aux suggestions des agitateurs panslaves, il a contribué à allumer l'incendie du monde et conduit son pays au bord du précipice.

Il a joué d'un cœur léger avec son sceptre et sa couronne et il paye aujourd'hui ses légèretés de sa vie.

Nous ne refuserons pas un peu de compassion à cet homme jadis si puissant. Quoique ne pouvant oublier qu'il lui fut donné un jour d'épargner à l'Europe la guerre la plus atroce de tous les temps, nous maudirons la main qui s'en prit au «citoyen» sans défense qu'était le tsar depuis sa chute; nous condamnons un régime brutal de terreur qui fit tout récemment encore une victime dans notre ambassadeur von Mirbach. »

## AVIS

Il convient de rappeler aux intéressés que, dans le territoire du Gouvernement général, aucune saisie ni aucune constatation s'y rapportant ne pourra se faire que par des personnes se trouvant en possession d'une carte justificative conforme au modèle reproduit ci-après, dressée au nom du titulaire revêtue du timbre de service de l'autorité compétente et indiquant la durée de validité du mandat conféré.

Tout emploi abusif de ces cartes sera sévèrement puni.

Vorderseite.

**Ausweiskarte Nr. 20002.**

Bewijskaart
Pièce justificative

Gültig vom _____ bis _____
Geldig van _____ tot
Valable du _____ au

—o—

Inhaber dieses _____
*De drager van deze kaart* (Dienstgrad oder Beruf, Vor- und Zuname)
*Le porteur de la présente*
von der _____
*van de*
*du service de*
ist berechtigt, auf Befehl des Generalgouvernements zu beschlagnahmen und sicherzustellen.
*is gerechtigd, op bevel van het Generaal Gouvernement, tot inbeslagneming of tot de beschikbaarstelling over te gaan.*
*est autorisé, par ordre du Gouvernement Général, à opérer ou assurer des saisies.*

Ort und Datum der Ausstellung.

Bel
Zilliste vn
Bild.

Stempel der Dienststelle an der Inhaber der Auswolskarte gehört

Eigene Unterschift des Inhabers.

Unterschrift des Leiters der Dienststelle.

(Siehe Rückseite.)

Rückseite.

(1 Der Inhaber ist verpflichtet, vor jeder Dienshandlung diesen Ausweis unaufgeforder vorzuzeigen,

2) Ein etwaiger Verlust dieser Karte ist sofort der ausstellenden Dienststelle bekanntzugeben, welche die Meldung an das Generalgouvernement weitergibt.

3) Nach Ablauf der Gültigkeitsdauer ist die Karte der ausstellenden Dienststelle zurückzugeben.

4) Jeder Missbrauch dieser Karte is strafbar.

En complément de l'arrêté précédent, il est décidé que les civils qui effectuent des saisies, etc., doivent exhiber leur certificat d'identité en même temps que la carte justificative susmentionnée. Le certificat d'identité doit, tout comme la carte justificative, porter la photographie et la signature du titulaire ainsi que le timbre de service de l'autorité compétente.

En outre, à chaque saisie, le mandataire de l'autorité doit remettre au cédant un bulletin de saisie provisoire ou définitif, indiquant le numéro d'ordre, l'autorité opérant la saisie et les objets saisis.

Bruxelles, le 23 juillet 1918.

*Der Generalgouverneur in Belgien*
Freiherr von FALKENHAUSEN,
Generaloberst.

## Le droit constitutionnel de l'Autriche-Hongrie

Poursuivant la série de ses très intéressantes conférences, le Cercle d'études des Ministères de Namur vient de donner la parole à M. Gmelin, professeur de droit public à l'Université de Giessen, un maître du droit constitutionnel comparé.

En une langue aisée et précise, M. Gmelin entretint l'auditoire de ce sujet très complexe, et qui est loin d'être connu de la majorité de la façon qui conviendrait pour l'exacte compréhension des événements politiques internationaux, et tout particulièrement du conflit mondial actuel: le droit constitutionnel en Autriche-Hongrie.

Aussi croyons-nous utile de donner à nos lecteurs un résumé forcément succinct, mais aussi complet que possible, de cette conférence qui leur sera d'un grand secours pour l'étude des faits brûlants de l'histoire contemporaine du monde civilisé.

Pour comprendre le problème politique complexe que présente l'Autriche-Hongrie, il faut se faire une idée aussi nette que possible des nationalités nombreuses qui occupent cet empire.

Le gros de la population est formé par le groupe des Slaves (23.426.987 individus sur un chiffre total de 49.457.287), se répartissant comme suit: Tchèques 8.380.969; Polonais, 4.956.527; Ruthènes, 3.985.834; Slovènes, 1.249.704; Serbo-Croates, 3.720.566. C'est cette scission, ainsi que les haines religieuses, qui empêchent les Slaves d'user de leur prépondérance numérique.

Parmi les autres nationalités se placent en premier rang les Allemands (11.988.113, dont 9.950.678 en Autriche et 2.037.435 en Hongrie.) A cette importance numérique s'ajoute la prépondérance linguistique: à cause de son caratère mondial, la langue allemande est parlée par les Slaves eux-mêmes, dont les idiomes sont innombrables, et qui se servent de l'allemand pour s'entendre entre eux.

Vient ensuite le peuple hongrois, ou plutôt, magyar, lequel, malgré l'isolement où le place la difficulté de sa langue, est cependant plus favorisé que les Allemands à cause de sa position géographique avantageuse, puis deux nationalités romanes: les Italiens, fort peu nombreux, (766.235), et les Roumains, qui, au contraire, constituent avec 3.122.248 habitants le gros de la population de Transylvanie, et avec 273.216, une partie de celle de la Bukovine.

Le problème des nationalités se complique de la question religieuse. La grande majorité de la population est catholique (33.854.182). Si on y ajoute les Grecs-Unis (5.450.464), qui dépendent de l'Eglise romaine mais ont gardé le rite slave, on comprend que le gouvernement autrichien ait suivi si longtemps une politique cléricale. Il y a ensuite 4.479.639 orthodoxes, 4.559.670 protestants, 2.257.961 israélites et 753.115 autres (surtout des mahométans). Malgré leur minorité, ces différentes religions influencent la vie politique d'une façon remarquable.

La question austro-hongroise, que le double problème des nationalités et des religions rend déjà si compliquée, le devient encore plus par les aspirations nationales nées de l'évolution historique. L'Autriche-Hongrie est née de l'union de 3 parts différents: les pays héréditaires, le royaume de Bohême et celui de Hongrie. La réunion des pays héréditaires n'est qu'une union personnelle, c'est-à-dire que tout en ayant le même souverain, chacun d'eux garde ses institutions propres. De plus, la Bohême et la Hongrie étant des monarchies électives, à chaque vacance du trône le successeur devait toujours être élu par les Etats. La politique des monarques de l'Autriche devait donc tendre à remplacer cette monarchie élective par une monarchie héréditaire et à réunir les trois pays en un seul état. Ils réalisèrent le premier dessein, mais ne réussirent l'autre qu'en partie.

Au commencement du XIXe siècle, l'Autriche-Hongrie offrait un aspect très varié. Le monarque qui en 1804 assuma le titre d'empereur d'Autriche, n'était point investi d'un pouvoir absolu. Il était tempéré par l'institution d'états provinciaux, ayant chacun sa propre diète. Ce furent ces institutions provinciales qui maintinrent et développèrent cet esprit d'indépendance provinciale qui constitue aujourd'hui encore un des plus grands obstacles à l'évolution politique de l'Autriche.

Ce système d'institution suranné fut profondément modifié par la révolution de 1848. Le gouvernement dut faire concessions sur concessions. Il dut octroyer une constitution (pure imitation de celle de la Belgique), puis convoquer une assemblée constituante. Le mouvement hongrois prit une tournure plus dangereuse encore; en vain le gouvernement autrichien accorda-t-il aux Hongrois toutes sortes de concessions, ils rendirent tout compromis impossible en préparant la séparation complète de l'Autriche. Le gouvernement hongrois convoqua une assemblée constituante, créa une armée, nomma des ambassadeurs. Ce mouvement, qui donna lieu à la révolution de Vienne, fut bientôt réprimé, et le gouvernement eut alors les mains libres pour restaurer l'absolutisme et établir un état unitaire. Ce pouvoir absolu dura de 1851 à 1860.

En 1861, le ministère Schmerling octroya une nouvelle constitution qui remplaça le lourd Conseil d'Etat par 2 chambres: la Chambre des Seigneurs et la Chambre des Députés, celle-ci élue par les diètes provinciales. Les Hongrois refusèrent de laisser dégrader leur parlement, et, en 1865, le gouvernement dut suspendre de nouveau la Constitution.

En 1867, l'Etat constitutionnel fut remplacé par le dualisme de 2 Etats constitutionnels, union qui permet à chacun des deux Etats de suivre son chemin propre dans l'évolution intérieure, sans empêcher l'Autriche-Hongrie d'agir comme une seule puissance à l'extérieur.

(A suivre.)

## DERNIERE HEURE

### Un tunnel entre l'Angleterre et l'Irlande

Amsterdam, le 7. — Le «Daily Telegraph» apprend que M. Lloyd George a informé le député Stewart qu'il examinerait aussitôt que possible le projet de tunnel destiné à relier l'Angleterre à l'Irlande.

M. Stewart avait écrit à M. Lloyd George que ce tunnel aurait pour conséquence de mettre fin aux malentendus qui séparent les deux pays.

### Mort de l'écrivain Nanssen

Amsterdam, le 7. — On mande de Copenhague: L'auteur danois Peter Nansen vient de mourir à l'âge de 57 ans. Il avait commencé sa carrière littéraire en qualité de journaliste.

### Marseille sans pommes de terre

Berne, le 7. — Les cultivateurs refusant de vendre leur récolte au tarif de taxation, Marseille se trouve privée de pommes de terre.

### Maxim Gorki n'est pas arrêté

Moscou, le 5. — On dément la nouvelle de la presse étrangère disant que Maxim Gorki aurait été arrêté.

### Petrograd et Moscou sans pain

Berne, le 7. — On mande de Moscou: L'appel adressé par les délégués du peuple déclare que Moscou et Petrograd sont sans pain depuis quatre jours.

### Les mémoires de Nicolas II

Berne, le 7. — «L'Echo de Paris» annonce: Le journal «Krasnaia Gazeta de Moscou» communique que le tsar a été fusillé par un ouvrier métallurgiste ancien membre de la Constituante.

On connaît l'endroit où le tsar a été enterré.

Le même journal dit que l'ex-tsar écrivait régulièrement son journal chaque jour. Un coffret abritait une dizaine de cahiers où il relatait ses mémoires depuis l'époque où il était héritier du trône. Le gouvernement russe a l'intention de publier ces notes et d'offrir les cahiers au musée de l'état russe.

### ETAT-CIVIL DE LIEGE

DÉCLARATIONS DU MERCREDI 7. — *Décès :* Alphonse Cuvilier, grav. d'arm., 55 ans, r. Souverain-Pont, 31, cél. — Joseph Vercour, min., 41 ans, r. Ste-Walburge, 411, ép.. Van Campenhout. — Arnold Vauheeg, terras., 66 ans, r. des Ecoliers, 25, v. Dock. — Guillaume Boghemans, min., 46 ans. à Marcinelle, cél. — Joseph Van Sant, min., 28 ans, r. des Grands-Champs, 47, ép. Schweich. — Jean Schlosser, min., 63 ans, r. de l'Espérance, 111, ép. Helmrath. — Marie-Josèphe Comhaire, less., 79 ans, r. de Fexhe, 29, v. Servais. — Valerie Sels, colp., 61 ans, r. Grande-Bêche, 5, div. Rollin. — Marie-Josèphe Radoux, s. p., 80 ans, r. de Robermont, 3, v. Remy. — Hubert Lagauche, 14 ans, r. Hocheporte, 35.

### L'AGITATEUR BURTZEFF

Genève, le 6. — Le «Petit Journal» apprend : L'agitateur Burtzeff, qui vient d'arriver à Paris, a repris sa propagande antibolchéviste. Il se rendra à Vladivostock après une série de conférences en Amérique. Burtzeff dit qu'il est l'obligé de l'Entente parce qu'en 1915, Poincaré a obtenu sa grâce du Tsar.

### LE BOMBARDEMENT D'ARKHANGEL

Moscou, le 6. — Lors du bombardement d'Arkhangel par les navires de guerre anglais. les batteries russes à la Sewernaja Drina ont été détruites.

### LES TCHECO-SLOVAQUES ET LA CHINE.

Berne, le 6. — D'après une information de Péking au «Progrès de Lyon», le gouvernement chinois a autorisé les forces tchéco-slovaques opérant en Sibérie orientale à utiliser pour toute la durée des hostilités, le chemin de fer oriental chinois (d'Irkoutsk à Vladivostock). Le gouvernement a décidé d'envoyer à Vladivostock un détachement de troupes chinoises.

## Echos et Nouvelles

### *Chez les Flamingants*

Le bureau de la presse flamande nous demande la publication du communiqué suivant :

« La journée commémorative de la bataille des Eperons d'Or, la fête nationale des Flamands a été dignement fêtée en Flandre cette année.

Jusqu'à présent le Raad van Vlaanderen a reçu 448 télégrammes d'autant de réunions, qui se sont tenues dans 295 communes différentes du pays flamand.

L'autonomie de la Flandre est saluée avec joie dans ces télégrammes et il y est exprimé confiance dans le Raad van Vlaanderen.

Des séances particulièrement importantes ont eu lieu à Anvers, Anderlecht, Sint-Martens-Bodegem, Saint-Nicolas, Merxem, Molenbeek, Bruxelles, Berchem, Hemixem, Bruges, Gand, Turnhout, Alost, Louvain, Contich, Denderleeuw, Merchtem, Hasselt, Temsche, etc.

Des nouvelles complémentaires sont attendues. spécialement concernant les réunions importantes qui ont eu lieu dans les provinces de la Flandre Orientale et de la Flandre Occidentale (Etapes).

Toutes ces réunions enthousiastes se sont terminées sans incidents et démontrent de façon péremptoire que le mouvement activiste, nonobstant les bruits contraires répandus par la presse antiflamande, gagne des milliers d'adhérents dans toutes les communes principales du pays flamand.

## Les mouvements en Russie

### EXECUTION DE L'ASSASSIN DU COMTE MIRBACH.

Moscou, le 6. — On annonce officiellement que le chef socialiste Alexandroff, arrêté à Moscou après l'attentat contre le comte Mirbach, a été passé par les armes.

### UNE ADRESSE DE LA CHINE AU PEUPLE RUSSE

Stockholm, le 6. — «Telegraphen Union». — Par l'intermédiaire de son Conseil à Vladivostock, le gouvernement chinois a lancé au peuple russe une adresse dans laquelle, il assure que tout comme le Japon, la Chine n'a pas d'intentions agressives vis-à-vis de la Russie et que les troupes envoyées en Sibérie doivent purement et simplement rétablir l'ordre et renverser les Bolchévistes. La Chine rendra, après la guerre, à la Russie, tous les territoires occupés par ses troupes.

### LUDOVIC NANDEAU ARRETE PAR LES BOLCHEVISTES

Paris, le 6. — Le «Temps» annonce de Stockholm que son collaborateur Ludovic Nandeau, rédacteur en chef du «Journal de Russie» a été arrêté sans motif le 1er août à Moscou par les Bolchévistes. Les démarches faites par le Conseil général français pour sa libération sont restées vaines.

### LE TRANSFERT DE LA TSARINE EN ESPAGNE

Amsterdam, le 6. — Le «Times» mande de Londres : Les pourparlers pour le transfert en Espagne de la famille de l'ex-Tsar sont en bonne voie. Deux des puissances intéressées ont déjà acquiescé.

### M. MASSARYK SE REND A SAMARA

Moscou, le 3. (retardé). — D'après l' «Iswestija» le professeur Massaryk bien connu, est arrivé à Vladivostock en route vesr Samara.

### LES OPERATIONS DANS LA REGION DU DON.

Moscou, le 6. (retardé). A. T. P. — Après avoir rassemblé de grandes forces, le général Krassnoff, s'est avancé vers le nord de la région du Don, contre la station de Filonowo située sur la ligne de chemin de fer qui réunit Zarizyn à la Russie.

Les troupes du Soviet, parmi lesquelles se trouvent des détachements de cosaques du Soviet, se retirent lentement, en combattant, sur la station Filonowo.

## Les opérations au front ouest

### Le bombardement de Paris et de Châlons

Paris, le 6. — Les Allemands ont recommencé ce matin à bombarder Paris au moyen du canon à longue portée.

Paris, le 6. — Châlons-sur-Marne est violemment bombardée depuis le 15 juillet. Les dégâts sont importants. Fismes est en flammes.

### Dans la zone ce combat

Zurich, le 6. — La «Zuricher Post» prétend que le général Foch procède à un nouveau groupement de ses troupes, de manière à pouvoir exécuter une attaque renforcée contre les lignes allemandes établies dans la région de Soissons et dans celle de Reims.

D'autre part, le «Zurcher Anzeiger» dit qu'il faut retenir que, pour la première fois depuis longtemps, les combats deviennent plus violents en Argonne. Cette situation pourrait amener une recrudescence d'attaque de la Champagne à Verdun.

### Distinction

Paris, le 6. — Le général Pershing, commandant les troupes expéditionnaires américaines, a été nommé grand'croix de la Légion d'honneur.

## A l'Extérieur

### ALLEMAGNE

#### LA FOIRE DE LEIPZIG

Berlin, le 7. — On prévoit que le succès de la foire de Leipzig, qui s'ouvrira le 25 août, dépassera celui de toutes les foires antérieures. La dernière du temps de paix, qui avait eu lieu au printemps de 1914, avait battu le record du monde des exposants, soit 4.200 : plus de 4400 firmes se sont fait inscrire jusqu'ici pour celle du prochain automne et d'autres inscriptions arrivent journellement, de sorte que l'on peut compter sur au moins 4.500 exposants. En ce qui concerne le nombre de visiteurs, il ne sera probablement pas inférieur à celui de la foire du printemps dernier, qui fut visitée par 75.000 commerçants du nord.

### FRANCE

#### L'AFFAIRE MALVY

Paris, le 6. — Havas. — Dans le procès Malvy, la Haute Cour a décidé hier, par 96 voix contre 88, d'examiner la question de compétence et les points principaux de l'accusation.

### HOLLANDE

#### LES ECHANGES DE PRISONNIERS

Amsterdam, le 6. — «Vaz Dias» mande : Jusqu'à nouvel ordre, les navires hôpitaux de la compagnie «Zeeland» ne partiront pas parce qu'on a pas encore reçu

le laisser-passer du gouvernement allemand.

Le «Handelsblad» annonce de plus, que ce retard est dû au traitement des internés allemands en Chine.

**ROUMANIE**

VA-T-ON REUNIR LE PARLEMENT?

Bucharest, le 6. — Les journaux annoncent: Un grand nombre de députés ont prié le gouvernement de réunir en automne le Parlement à Bucharest, malgré l'occupation allemande.

LA LUTTE CONTRE LE CHOLERA

Bucharest, le 6. — Pour éviter la propagation en Roumanie du choléra, la frontière ukrainienne a été fermée. Toutes les personnes venant de Russie sont astreintes à une quarantaine de 5 jours.

**ITALIE**

LE CARDINAL RINALDINI GRAVEMENT MALADE

Bâle, le 6. — L'état de santé du cardinal Rinaldini, qui souffre d'une pleurésie, s'est aggravé au point qu'on craint pour sa vie.

**UKRAINE**

LE SUCCESSEUR DU MARECHAL VON EICKHORN

Kief, le 6. — Le successeur du feld-maréchal von Eickhorn, le colonel-général comte Kirchbach, est arrivé hier à Kief. Il a repris son commandement.

UN RECENSEMENT GENERAL

Kief, le 6. — Le gouvernement ukranien a ordonné un recensement général de la population.

**CHINE**

LA REVOLTE THIBETAINE

Amsterdam, le 6. — On mande de Tientsin au «Daily Mail»: Les autorités de la frontière occidentale de la Chine ont télégraphié à Péking que les Allemands soutiennent la révolution des Thibétains contre la Chine.

**ANGLETERRE**

UN DISCOURS DE M. BALFOUR A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Londres, le 6. — Lors de la discussion des crédits à la Chambre des Communes, un débat s'est amorcé sur la question de la Société des nations, au cours duquel M. Balfour fit la déclaration suivante:

«Les débats ont accusé une grande unanimité en faveur de la création d'une organisation susceptible de préserver nos enfants contre la réédition des horreurs actuelles.

Cependant on n'a pas indiqué un seul moyen réellement praticable.

Il est parfaitement exact que les armes économiques pourraient être employées de manière à faire plus d'impression qu'une invasion ennemie.

Pour le moment, les Allemands imposent aux vaincus des traités économiques qui non seulement ruinent leur liberté, mais encore recèlent les germes de futurs conflits. Je ne crois pas que ce procédé soit destiné à rester limité à ces seuls peuples car il est évident que l'Allemagne engoble dans ses plans économiques tous les peuples qu'elle peut ou pourrait tenir sous sa tutelle.»

Envisageant l'éventualité d'un désarmement général, le ministre dit:

«Il n'est possible, il n'est praticable que pour les états qui se sentent à l'abri d'une attaque. Aussi longtemps que le nouvel état de choses international ne s'est pas établi, ces projets tourneront dans un cercle vicieux. Pour réussir, ce plan doit avoir ses racines dans les convictions mêmes des peuples. Je crois aux tribunaux d'arbitrage mais je suis aussi qu'ils ne retiendront pas les peuples qui ne veulent pas la paix.

L'Allemagne s'est jusqu'ici opiniâtrement refusée à conclure un traité d'arbitrage avec une autre nation. Evidemment les tendances du monde peuvent changer et l'Allemagne pourrait très bien conclure un pareil traité. Mais que devrions nous entreprendre vis-à-vis d'une nation récalcitrante avant l'avénement du nouvel ordre international? Je ne crois pas que cette guerre ait produit jusqu'à présent un revirement général. Les peuples sont, il est vrai, convaincus de ce que la guerre coûte beaucoup de sang et d'argent, qu'elle est terrible et brutale mais la conviction n'a pas encore bien pénétré en eux qu'on doit la jeter par dessus bord.»

M. Balfour termine en disant: «Les futurs conflits ne peuvent être évités que par une issue victorieuse de cette guerre; on pourrait alors espérer en un état de choses en Europe et dans le monde entier, qui peut être renforcé d'une façon durable en accord avec les principes de la moralité. Si noble que puisse être l'intention, une diminution de nos buts de guerre, serait, à ce moment, non seulement un crime contre notre fierté nationale et notre esprit d'honneur national, mais ce serait également un crime contre les principes d'une paix générale à la réalisation de laquelle nous aspirons.»

M. Robert Cecil a clôturé les débats en déclarant qu'il pourra peut-être réaliser ce plan d'une association des peuples qui est si capitale pour l'avenir de l'humanité.

La presse hollandaise écrit à ce propos: «Si l'Entente est victorieuse, elle ne sera pas autre chose. Déjà maintenant, les gouvernements de l'Entente prennent des mesures qui sont en contradiction complète avec tout ce qu'ils ont annoncé à grands cris, relativement à la destruction du militarisme et à la liberté des peuples. Il est certain que leur principe de guerre économique d'après-guerre posera les jalons d'un nouveau militarisme et d'un nouveau régime de terreur.»

**AMERIQUE**

LES NOUVELLES LEVEES

Londres, le 6. — Reuter mande le 5 de Washington: Le projet de loi qui étend le service militaire de 18 à 45 ans, a été soumis aux deux chambres du Congrès, puis transmis à la commission pour les affaires militaires. Cette loi autorise M. Wilson à lever, d'après son libre jugement, tous les hommes aptes au service militaire. Le secrétaire à la guerre a compté que cette nouvelle loi augmenterait de 2.398.000 hommes le nombre des miliciens.

UN BEAU CADEAU

Genève, le 6. — Le «Temps» mande de Washington: Le sénateur Kennyon a introduit un projet de loi qui propose d'annuler les emprunts que l'Amérique a faits à la France. Le projet a été transmis pour étude à la commission des affaires étrangères.

**PERSE**

VILLES OCCUPEES PAR LES ANGLAIS

Moscou, le 6. — Les Anglais doivent avoir occupé Rescht et Giljak avec des forces relativement faibles (Rescht se trouve en Perse dans le voisinage de la Mer Caspienne).

**SUR MER**

Amsterdam, le 6. — L'Amirauté anglaise annonce, avec beaucoup de détails, le naufrage du navire-ambulance «Warilda» (7730 t.) qui la nuit du 2 août, alors qu'ils regagnait l'Angleterre a été coulé d'un coup de torpille dans la salle des machines. Le vapeur avait à bord 606 blessés. 123 sont manquants.

Amsterdam, le 6. — Reuter annonce à propos du torpillage du navire-ambulance «Warilda»: Le navire transportait 600 malades et blessés. Plus de 550 rescapés ont été débarqués samedi. Les deux destroyers qui servaient d'escorte ont lancé un certain nombre de bombes à eau. La nuit était sombre. La bise soufflait. La mer était agitée. La torpille atteignit une salle à côté des machines.

Le bureau Wolff ajoute: Il est curieux que cette fois le navire est qualifié de navire-ambulance et plus de navire-hôpital et que de plus l'endroit du torpillage n'est pas renseigné. Nous devons attendre le rapport du commandant avant de prendre officiellement position.

Londres, le 5. — Reuter. — Un sous-marin a coulé un vapeur américain à 100 milles de la côte de Virginie. 30 survivants ont été débarqués.

# CHOSES VUES

SON NOM...

Comme tout le monde, j'avais souvent entendu parler avec mépris de la cupidité de ceux que l'on a contracté l'habitude de surnommer " nos bons fermiers„ mais, par moi-même, *de visu et de auditu*, je ne m'en étais jamais rendu compte. L'autre jour, pauvre célibataire endurci, ayant dévoré toutes mes précieuses réserves (j'entends mon dernier quart de pain, mes dernières parmentières genre " œuf de colibri „ et mon dernier centigramme de cocoline) je me laissai séduire par un tentateur et m'en fus, nanti d'un filet propre à contenir tous les stocks du C. N. S. R. et du C. H. N., vers la plantureuse Hesbaye, terre idéale où, paraît-il, d'incalculables mines de calories sommeillent et n'attendent que les écus des bonnes poires citadines pour s'éveiller de leur malicieuse torpeur..... Et là bas, bien loin, dans un village que je ne nommerai pas (car

...il ne faut pas faire aux paysans
nulle peine, même légère...

rouccula naguère le sentimental Jules Massenet), j'échouai, au hasard, dans une ferme à l'extérieur cossu, fleurant bon le foin coupé et le fumier, à la vaste cour où picorait une armée innombrable de poules rondelettes et où se vautraient, à même les eaux couleur gorge de pigeon qui stagnaient dans un coin, une touchante famille de cochonnets roses dont la minuscule queue en tire-bouchon me sembla quelque peu ironique. Mais j'ai toujours été admirateur des " choses belles „ comme Gabriele d'Annunzio qui a écrit: ".... Oh! parlez-moi toujours de choses belles! lorsque vous me parlez de choses belles, il me semble que viennent à vos lèvres les échos affaiblis de je ne sais quel chant... „ Et c'est cet amour du Beau qui, cette fois encore, me perdit et me fit complètement oublier le but de mon voyage, les cahottements du vicinal poussif et la microbienne poussière avalée en cours de route....

— Sapristi! quel magnifique piano vous avez là, mon brave, fis-je en entrant dans le " salon „ où mon air benêt et... profitable sans nul doute m'avait valu la faveur d'être introduit. Il a dû vous coûter bien cher?

— Oh! nos n'loukans nin à n'pèce dè, nos autes.

— C'est vrai. Naguère, j'avais aussi un excellent Pleyel mais les exigences de la triste vie actuelle m'ont obligé à...

— Kimint d'hez-v' qui vos noumîz vosse piano?

— Un Pleyel.

— Tins, fit-il en tournant ses yeux malicieux vers sa rougeaude épouse. Unpleyel, qué drole di no, qwè Bâre? Come nos n'avans co d'né nou ne d'batème à nosse machin, si nos l'noumis insi ossu don, feume?

J'ai dû demander un verre d'eau pour me ranimer car je me suis senti faiblir: tant de grossière stupidité m'avait littéralement brisé bras et jambes.

Et, sans plus penser au but de mon voyage au Pays des Trésors cachés, avec, à mon bras, ce filet tristement vide voltigeant comme la voile d'une barque en pendition, j'ai regagné la Ville, la grande Ville tumultueuse et, ce soir-là, je me suis couché sans souper!!!

MILILOLI.

# Chronique locale

GAITE. — En dépit du mot «Relâche» qui barre en lettres d'un pied les affiches, on ne chôme guère au théâtre de la Gaîté. La salle, les couloirs, la scène et ses dépendances sont livrées à une armée de menuisiers, de peintres, de tapissiers, de décorateurs qui travaillent avec fièvre pour que le coquet théâtre de la rue du Pont d'Avroy soit complètement métamorphosé pour la réouverture fixée au 10. Les habitués n'en croiront pas leurs yeux: salle, mobilier, décors, tout sera transformé. Et les modifications ne s'en tiendront pas aux choses inanimées. On nous assure même... Mais n'anticipons pas, et contentons-nous de dire que nous aurons sous peu des nouvelles de prix à annoncer aux amateurs de fine comédie et de belles interprétations.

Le spectacle de rentrée se composera de «Le Torrent», la vigoureuse et clairvoyante comédie de Maurice Donnay, avec une distribution hors pair.

LES SUCCES DE LIBRAIRIE. — On peut dire sans conteste que le livre le plus demandé est actuellement celui de Norbert de Gault, intitulé *En l'an 1918*. En quelques semaines, il a connu le succès de trois éditions. Une quatrième va être nécessaire. — Prix, 2 fr. 50 dans toutes les bonnes librairies.


**Trocadéro** 20180

Jeudi à 3 1/4 h. et à 7 3/4 h.
MATANTE HANETE, 3 a. de A. Tiffin
AMOURS DI PRINCE, op. de J. Duyseux
Vendredi, en l'honneur de Mlle A. Zwyns
GATÈYE et LI FEYE dè JDARDINI.


ECOLE PROFESSIONNELLE DE PEINTURE EN BATIMENTS. — *Exposition annuelles des travaux des élèves.* — La Commission administrative porte à la connaissance du public que les travaux des élèves seront exposés dimanche prochain de 11 à 2 heures et lundi de 10 à 4 heures.

L'Exposition s'étend à toutes les classes de l'établissement où sont graduellement développées toutes les parties du programme des études, de manière à donner une idée exacte des difficultés vaincues et des résultats obtenus.

Bien que les élèves n'aient pas eu à leur disposition les matières habituellement employées, l'exposition est tout aussi intéressante que les années précédentes et montre que, malgré les circonstances, les intérêts des élèves n'ont pas été négligés.

Une visite s'impose à tous ceux que le métier intéresse et particulièrement aux parents qui veulent juger de l'enseignement donné à l'école de peinture avant d'y envoyer leurs enfants. Tous en sortiront convaincus que l'on peut y acquérir toutes les connaissances nécessaires à l'ouvrier d'élite, assuré d'obtenir par la suite un salaire n'ayant rien à envier aux autres corporations.

ASSURER après vous l'existence des vôtres est pour vous un devoir impérieux que le Crédit Mutuel Hypothécaire, 25, rue Léopold, Bruxelles, vous donne le moyen de remplir.
27204

PROMENADES DU VIEUX-LIEGE. — Dimanche 11 août: Le Fond des Cris, les bois d'Oblustène Louvetein, Tiff, le Sart-Tilman. Départ place St-Pholien au tram de Henne, à 9 heures. (Conducteur M. P.)

Jeudi 15 (Assomption): Sauheid, Sur-Cortils, Méry, Trooz. Réunion à 10 h. au terminus du tram à Streupas. (Conducteur M. Koks.)

Les personnes étrangères à la Société peuvent y participer.


BOUCHERIE ECONOMIQUE
60, rue des Clarisses, Liége
est également accessible aux personnes n'habitant pas la ville. 1131


GRATITUDE. — Mardi soir, Henriette S., demeurant rue de l'Etuve 5, qui se trouvait chez sa voisine, avait fait entrer chez cette dernière une inconnue afin de la soustraire à la patrouille. L'inconnue a profité de ce qu'elle était seule pour voler au préjudice de Mme S. une sacoche en peluche multicolore contenant, outre des papiers d'affaire et pièces d'identité, un porte-monnaie en peau de lézard renfermant une somme d'argent. T.

VIEUX SYSTEME, blanc extr, le cruchon 25 fr., chez Gaston, 6, rue Chéravoie. 1125

MARAUDEURS PINCES. — Dans la nuit, M. Adam Alfred, garde-champêtre d'Odeur, a surpris en flagrant délit de maraudage, Adolphe P., 39 ans, houilleur, rue de La Haye 25; François V., 32 ans, houilleur; Dieudonné C., 21 ans, rue de Tilleur 9 et sa sœur, Marguerite C., rue de Tilleur. Le quatuor a été conduit à la commandature de Fexhe-le-Haut-Clocher. Des perquisitions opérées au domicile des prévenus ont amené la découverte d'épis de seigle, d'épis de froment, de grains de seigle et de grains de froment. T.

GRAINES. — Semez les graines de la Maison J. Collette-Ronchaine, Sté Ame Huy, vous les connaissez. Catalogue franco et gratis. 1281

FAUX BILLETS. — De faux billets de 2 mark portant les nos 144 - 800.553 sans filigrane ont été donnés en paiement au magasin de la rue des Chiroux. T.

VOLS. — La police de la brigade de la sûreté vient de mettre en état d'arrestation les auteurs d'un vol de 157 pains au Trink-Hall, au préjudice du ravitaillement.

— Procès-verbal a été rédigé à charge de Marie H. épouse S., fraudeuse, rue du Pot d'Or, 27, du chef de vol.

— On a volé au préjudice de M. S., 16 m. de crêpon, 10 m. de satinette, 6 m. de tissus ajourés, 19 paires de chaussettes, du linge de corps, des essuie-mains, 11 cravates et un couvre-voiture. T.

PETITE HISTOIRE D'UNE GRANDE DETRESSE. — *Epilogue.* — La générosité de nos lecteurs s'est de nouveau affirmée à la suite de notre article de mardi, décrivant les misères du malheureux Italien Boetti. Nous avons reçu de nombreuses demandes de renseignements et de multiples offres généreuses à l'adresse de l'infortuné artiste.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer aujourd'hui que Boetti, convalescent, a été rendu à ses fidèles compagnons.

La Société Protectrice des Animaux et la Fédération provinciale des Clubs de chiens de bergers s'étaient spontanément chargés de l'entretien des pauvres toutous.

Grâce à une médication énergique, Boetti a pu éviter un long séjour à l'hôpital qu'il redoutait tant. Il est dès à présent hors de danger.

Il serait très heureux que les personnes charitables qui désirent s'intéresser à lui, daignassent se faire connaître à son domicile, rue de l'Académie, 74. Il nous prie de remercier tout ceux qui ont bien voulu lui venir en aide dans ces moments difficiles.

Il gardera, nous dit-il, le meilleur souvenir du cœur généreux des Liégeois. V.

## Pour les chiens de Boetti

| | |
|---|---|
| Report de la précédente liste: | fr. 73,75 |
| Un patrouilleur de Herstal | 1,25 |
| Un ami du patrouilleur | 1,25 |
| Fluflu de Seraing | 5,00 |
| Un Belge et deux Hollandais | 12,50 |
| Pour tranquilliser Boetti | 6,25 |
| En pensant à mon chien | 1,25 |
| De la part de Patou | 5,00 |
| De la part de Bobby | 2,50 |
| Pour la guérison de Bella | 5,00 |
| | 113,75 |

# EN PROVINCE

## Acte de banditisme à Seraing

Le quartier de la Troque fut mis en émoi mardi 6 courant, par un acte de banditisme effrayant.

Il était à peine six heures du matin. Mme Dely, habitant place de l'Abbaye, venait d'ouvrir sa porte, lorsque deux individus firent irruption dans sa demeure, s'élancèrent sur la malheureuse, la terrassèrent, la bâillonnèrent et lui enlevèrent son portefeuille contenant un millier de francs. Leur coup fait, les bandits attachèrent solidement leur victime à la rampe de l'escalier, puis la rouèrent de coups et tentèrent de l'étrangler. Ils s'en furent alors à l'étage, retournèrent les meubles, literies, etc., et découvrirent encore une somme de 400 fr.

Au même moment deux voisines entrèrent chez Mme Deby et aperçevant celle-ci liée à la rampe de l'escalier, appelèrent au secours.

Les bandits effrayés, escaladèrent la fenêtre et s'enfuirent poursuivis par quelques courageux citoyens, que les appels " au secours „ avaient mis en éveil. Un des voleurs fut appréhendé par M. Albertal, qui le terrassa et le maintint jusqu'à l'arrivée de la police du Val que l'on était allé prévenir.

L'individu fut ensuite conduit à la permanence et maintenu en état d'arrestation. C'est un nommé Deblire, repris de justice connu, âgé, d'une trentaine d'années; il s'est obstiné jusqu'à présent à ne pas faire connaître son dangereux complice qui est parvenu à s'enfuir. La police possède son signalement et son arrestation ne peut plus tarder longtemps. L'argent volé n'a pas été retrouvé sur l'individu.

Le commissaire adjoint Jeunehomme s'étant mis en campagne aussitôt, vient de procéder à l'arrestation d'un autre individu nommé L., qu'il soupçonne fortement d'être le complice du vaurien cité plus haut, dans cet acte de réel banditisme. Quant à la victime de cette agression qui a reçu de nombreuses contusions à la tête et sur le corps, son état est satisfaisant.

Z. R.

## Accident mortel à Haillot

Samedi après-midi un domestique du fermier Félix Haidon, un jeune homme de 24 ans, le sieur Hyacinthe Lambert, également demeurant aux Golettes-Haillot, était allé quérir dans les champs du fourrage evrt pour nourrir les bestiaux le dimanche. Il avait comme véhicule un tombereau vulgairement nommé «galliot» très sensible aux chocs. On suppose qu'après avoir fauché et chargé le fourrage nécessaire, Lambert, placa — comme d'ailleurs beaucoup en ont l'habitude — la faulx sur le fourrage pour effectuer le retour et qu'il s'assit sur le devant du véhicule. On ne s'explique pas bien comment les choses se sont alors passées; mais il est bien probable qu'au passage d'une rigole et par suite d'un choc assez violent le tombereau versa. Dans sa chute Lambert tomba malheureusement sur la faulx qui lui transperça entièrement le corps — entrant par le dos et sortant par la poitrine — un gamin témoin de l'accident appela du secours; on s'empressa autour du malheureux qui avait encore sa pleine connaissance et suppliait que l'on retirât la faux. Pendant que l'on retirait le terrible tranchant, Lambert expirait, perdant son sang à flot. Un docteur mandé en hâte n'a pu que constater le décès. L'autorité a fait les constatations d'usage. Les témoins qui assistèrent les premiers la pauvre victime ont dû s'aliter. M. Lambert jouissait de l'estime de ses chefs et de la considération générale. Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de monde. Il y a deux ans, M. Haidon avait encore un domestique tué d'un coup de pied de cheval et un peu auparavant en tombant bas d'un escalier, sa sœur s'était tuée. Triste fatalité.

P. G.

## Triste accident au Charbonnage de Gives

Un triste accident qui a provoqué mort d'homme, est survenu samedi au charbonnage St-Paul, à Gives.

Un ouvrier du fond, Félix Fourneau, était occupé à certains travaux, dans une galerie quand, soudain, une énorme pierre de 2 mètres de long sur 1m50 de large, se détacha et vint recouvrir presque totalement le pauvre ouvrier, qui fut atteint à l'estomac.

Il fallut près d'une heure et demie pour dégager la malheureuse victime, laquelle avait succombé à l'asphyxie. Détail curieux; la victime ne portait aucune trace de blessure extérieure, excepté, trois légères égratignures.

Un docteur, mandé en toute hâte, ne put que constater le décès.

Félix Fourneau, qui était un ouvrier très estimé, était âgé de 37 ans, marié et père de deux enfants.

Ses funérailles ont eu lieu lundi au milieu d'une foule immense.

SAINT-NICOLAS. — *Le marché.* — Le marché se tiendra les mardis, jeudis et samedis de chaque semaine.

Ce marché qui a pour but de ravitailler la population de la commune, voit affluer un grand nombre de citadins, si bien que beaucoup d'habitants de St-Nicolas n'ont pu être servis.

N'y aurait-il pas moyen d'obvier à cet état de choses en exigeant les cartes de ravitaillement. Y. P.

ANGLEUR. — *Pèlerinage.* — Bien que contrarié par une température inclémente, le pèlerinage annuel aux tombes du Sart Tilman a été suivi par une foule nombreuse et recueillie.

Dès six heures du matin arrivèrent les délégations de sociétés et groupes des communes environnantes et principalement de la Ville de Liége.

De splendides gerbes et bouquets ainsi que des signes commémoratifs ornent les tombes d'ailleurs toujours soignées et fleuries des héros d'hier et témoignent du souvenir ému que leur portent notre population reconnaissante.

Z. A.

OUGREE-SCLESSIN. — *Touchante cérémonie.* — On nous écrit: „Dimanche, une foule pieuse et recueillie n'a cessé de visiter la Tombe du Gros Hêtre, si abondamment fleurie, pour y rendre un hommage de souvenir à la mémoire des soldats belges tombés dans la nuit du 5 au 6 août 1914.

Le matin, vers onze heures, le Conseil communal s'y était réuni en corps. M. Paquay, bourgmestre, a prononcé une belle et vibrante allocution devant la foule émue et a déposé une gerbe de fleurs au nom de la Commune.

La Société des Anciens Frères d'Armes, ainsi que les nombreuses délégations des Sociétés de la localité, ont déposé également de magnifiques gerbes, tandis que son délégué, E. Moreau, a très éloquemment retracé la courageuse conduite de nos soldats.

Les nombreux spectateurs se sont associés aux Sociétés ci-dessus pour fleurir la tombe commune de nos héros.."

SERAING. — *On fait le vide.* — La nuit de lundi à mardi, vers 3 h. du matin, Mme Bils, négociante, rue Ferrer, fut réveillée par un bruit insolite venant du rez-de-chaussée. Elle donna l'alarme et descendit dans son magasin, où elle constata que des escarpes avaient enlevé une bonne partie de ses marchandises. Les voleurs, qui venaient de s'enfuir, n'ont pu être rejoints malgré le concours des voisins.

*Sans gêne.* — L'Administration communale ferait bien d'inviter son personnel à un peu plus de politesse et moins de sans gêne. Le 6 courant, vers 2 1/2 h. de relevée, un de ses charretiers, occupé au déchargement de denrées rue Cockerill, au local des Fanfares, a, sans nécessité, par pur obstination et mauvais vouloir, interrompu la marche des tramways pendant 1/4 heure. La police a dû être requise pour mettre le récalcitrant à la raison. Z. R.

FLEMALLE-GRANDE. — *Les vols.* — Samedi dernier, rue des Priesses, un maraudeur fut aperçu, à la lisière d'un champ de blé, en train de décapiter les tiges au moyen de ciseaux, par un soldat qui cria halte trois fois, puis tira un coup de feu. L'individu s'arrêta et sa carte d'identité fut saisie. C'est un nommé L. à qui mésaventure pareille arriva plus d'une fois.

— On a dévasté un champ de blé appartenant à un petit cultivateur S.

— On s'est introduit dans une dépendance de la maison D., rue Léopold, où l'on a tué sur place deux poules et enlevé deux gros lapins et six petits.

*Un maraudant.* — Lundi après-midi, le petit P. s'était introduit dans le verger attenant à la maison J., rue des Artistes, pour y marauder des fruits. En se sauvant, il glissa et s'enfonça dans la main gauche un tesson de bouteille qui lui occasionna une blessure à sang coulant.

O. D.

VAUX-SOUS-CHEVREMONT. — *Pour les patrouilleurs.* — Les miches de 200 grammes attribuées aux patrouilleurs, seront dorénavant surprimées, une commune environnante ayant réclamé à cet effet. Soubaitons cependant que le Comité leur donne, comme à Chênée, une ration supplémentaire gratuite de soupe. P. H.

BEAUFAYS. — *Concert.* — La dramatique de Beaufays donnera son concert d'été le 15 août dans la salle Alexandre.

Le programme comporte entre un brillant intermède, la pièce d'Ennery, „Gaspar Hauser" drame émouvant en quatre actes et „La Grève des Fergerons", scène dramatique d'après François Coppée.

Nous sommes convaincus que, comme d'habitude, il y aura salle comble pour applaudir les dévoués artistes qui, dans leurs recettes, n'oublient jamais la part des œuvres de charité. G. D.

HERVE. — *Pour les secourus.* — Il y a quelques mois, le Comité local de secours et d'alimentation se voyait forcé, faute de ressources suffisantes, d'abandonner l'œuvre si importante des distributions de charbon aux secourus. Par décision du Conseil communal, la ville reprit à ses charges cette dépense et le rapporteur M. Lambert Chanteux préconisa même de continuer à faire bénéficier les secourus sous forme d'un autre don, soit en l'occurrence la diminution du prix du pain.

Cette proposition, qui fut adoptée en principe, n'a encore reçu aucune application. Il serait juste et équitable de donner suite à cette proposition en ce moment où la vie est si chère. P. H.

EN CONDROZ. — *Faits divers.* — Mme Guillaume Fèrir, qui avait il y a quelques semaines été victime d'un accident de voiture à Evelette est morte des suites de ses blessures.

— Surpris la nuit, un sieur J. Co... s'est mis en rébellion contre la patrouille qui a dû faire usage de ses armes. Co... a été blessé.

— On signale de nombreux vols de tabacs au hameau de Matagne.

— Comme toujours, le célèbre pèlerinage à la chapelle de St-Maur avait attiré une affluence considérable de tous les points de la Hesbaye et du Condroz. P. G.

# RAVITAILLEMENT

ST-NICOLAS

On distribuera jeudi matin la ration supplémentaire de 100 gr. aux ouvriers industriels.

Y. P.

MONTEGNEE

Magasin communal: Vente des 8, 9, 10, 12, 13 et 14: sucre rangé ration 785 gr. par pers., prix 2,45; sel 1 kil. par pers., prix 0,40 le kil.; cirage 0,85 la boîte, Zebra 0,20, potkèse 6,90 le kil., brosses de rue 6,25, à laver 3,25, à mains 1,20; sabots femmes 3,50, fillettes et garçons 3,25, enfants 2,25; lacets 0,90, 0,80 et 0,60 la paire; vinaigre 3,30 et 3,90 le litre; savon mou 1,45 et 2,45 le 1/4; bleu 0,10 le paquet; moutarde 1/2 par ménage 2,20.

L'ordre de distribution ci-après sera rigoureusement suivi: Jeudi 8, de 7 1/2 à 12 h., de 1 à 350; de 1 1/2 à 4 1/2 h., de 351 à 500. — Vendredi 9, de 7 1/2 à 12 h., de 501 à 850; de 1 1/2 à 4 1/2 h., de 851 à 1000. — Samedi 10, de 7 1/2 à 12 h., de 1001 à 1350; de 1 1/2 à 4 1/2 h., de 1351 à 1500. — Lundi 12, de 7 1/2 à 12 h., de 1501 à 1850; de 1 1/2 à 4 1/2 h., de 1851 à 2000. — Mardi 13, de 7 1/2 à 12 h., de 2001 à 2350; de 1 1/2 à 4 1/2 h., de 2351 à 2500. — Mercredi 14, de 7 1/2 à 12 h., de 2501 à 3000; de 1 1/2 à 4 1/2 h., de 3001 au dernier. A.

# Les Théâtres

TRIANON

Encore une création!

La série est donc inépuisable? Il faut le croire puisque depuis le début de la saison, bien que les créations se soient succédées sur le plateau du Trianon avec une rapidité qui n'a eu d'égale que leur diversité, voici que la vigilante direction nous en annonce encore une. Eh, l'on m'assure que ce n'est pas la dernière! Décidément, notre première scène d'opérette entend conserver et son renom et sa vogue car rien ne l'arrête: ni frais ni mise en scène, ni cachets fabuleux d'artistes, ni réclame originale. Aussi, vous n'êtes pas sans avoir remarqué, je suppose, s'étalant sur les murs, à tous les coins de rue, ce mystérieux point d'interrogation blanc se détachant sur l'écran bleu du ciel et se contorsionnant gracieusement, serpent de fumée blanche, à la droite d'un poteau téléphonique ou télégraphique raide comme un militaire en faction... Qu'a donc voulu nous céler le bon dessinateur Poleunge dans cette affichette symbolique? Et ces trois lettres alphabétiques P. T. T., que signifient-elles!... Rues signifient tout uniment que le dimanche 11 courant, une des plus amusantes opérettes du répertoire moderne sera révélée aux Liégeois, donnant occasion à deux jolies transfuges du Trianon d'effectuer une sensationnelle rentrée. Certes, rentrée qui sera tout autant commentée qu'applaudie, mais que la Direction, ne cherchant que le superbatif dans ses réalisations [illegible], ne visant que l'artiste qu'exige le rôle, ne voyant que l'impeccabilité de l'ensemble et non les mesquines petites questions de cachet, n'a pas hésité à ménager. Et c'est ainsi qu'à la faveur de cette intrigante P. T. T., dans une mise en scène luxueuse, en des décors entièrement neufs qui feront sensation, entourés de leurs excellents camarades Mme Marty; MM. Melokior, Hearotte, Deheselle, Guillaume, Pierre Halleux, Collard et Jarbeau, les toutes gracieuses Blanche Vignola et Lucy Grisard réapparaîtront au Trianon. En attendant, la Direction nous réserve pour ce jeudi soir la toute dernière représentation de *Gri-Gri* avec la ravissante Meg de Cock dans le rôle charmant de la petite Princesse café-au-lait et le triomphant ténor Scapus dans le rôle avantageux du volage consul espagnol don Rio del Castillo...

Z.

# LES SPORTS

AU STANDARD C. L.

L'assemblée Générale du Standard C. L., primitivement fixée au 25 juillet 1918 est définitivement reportée au samedi 17 août, à 5 heures, à la Brasserie, Place Verte.

---

Feuilleton du *Télégraphe* 70

# L'avenir d'Aline

PAR

**Henry GREVILLE**

Les yeux bleu pâle du vieillard s'étaient tournés vers le ciel et semblaient en refléter la tranquille clarté. Aline sentit que sa propre douleur devenait bien peu de chose, se réduisait à rien, devant cette magnanimité du pardon.

— Il vous avait volé, cet homme, dit-elle inquiète; et vous lui avez pardonné?

— Oui, fit le vieux sage à voix basse en hochant la tête à plusieurs reprises.

— Longtemps après?

— Non; presque sur-le-champ, dès que j'ai vu que j'avais de braves gens pour amis.

— Vous l'avez revu?

— Oui.

— Il est mort?

— Oui.

— Riche?

— Dans la misère... c'est-à-dire, il était dans la misère, mais il n'y est pas mort.

Aline avait pris sur la table un cachet très simple, qui portait gravés ces deux mots: «Soyons bons». Elle le regarda un instant, puis à voix basse:

— Je devine, dit-elle, vous l'avez secouru!

— Il le fallait bien, dit le vieillard avec une singulière énergie intérieure; je lui devais tant de joies exquises!

— Grand-père, fit Aline en se laissant glisser à genoux le long du fauteuil, pardonnez-moi, je vous ai méconnu.

Il mit une main sur la tête repentante qui se courbait devant lui et posa l'autre sur sa poitrine.

— Ménage-moi, Aline, dit-il, ménage mon vieux cœur, qui bat quelquefois trop fort. Tu es une bonne enfant, tu seras heureuse aussi.

Aline s'était vite assise à sa place; le pouvoir de commandement qu'elle avait sur elle-même avait survécu à sa métamorphose.

— Mais reprit-elle avec une apparente tranquillité, je ne suis pas faite pour le bonheur. Après une erreur comme celle que j'ai commise...

— Chut! fit doucement M. Leroy en mettant un doigt sur ses lèvres.

— Non! il faut que je m'en souvienne, je n'ai pas le droit de l'oublier. Quand je pense que j'ai souhaité d'être la femme d'un voleur!

— Il fera peut-être comme le mien, suggéra le bonhomme; il rendra, en partie!

— Non, fit Aline, il n'est accessible à aucun bon sentiment...

— Voilà bien la jeunesse! dit en souriant M. Leroy. Toujours des jugements extrêmes! Mettons que nous n'en savons rien, et que les chances de restitution ne sont pas nombreuses; ce sera déjà bien assez sévère! Et puis, n'a-t-il pas renvoyé la lettre de ta mère?

— Enfin, si vous étiez à ma place, lui auriez-vous pardonné?

— Assurément, car, en définitive, je ne vois pas le mal qu'il t'a fait! Il a eu la candeur de t'ouvrir les yeux, ce monsieur très malin. Si tu l'avais épousé, ce serait autre chose!

— Pour moi, c'est tout un! répliqua Aline avec amertume. Je me sens aussi dégradée que si j'avais été sa femme.

— O innocence! O vertu! pensa le philosophe, mais il garda pour lui ses exclamations. — Tu n'es qu'une jeune stoïcienne, dit-il tout haut, c'est-à-dire une demoiselle qui prend les vessies pour des lanternes, et même les lanternes pour des vessies, le tout au détriment de sa pauvre petite personne! Heureusement, nous sommes là!

— Vous ne pouvez pas m'empêcher de penser ce qui me plaît! fit Aline avec un retour offensif de sa personnalité belliqueuse.

— Eh! voici, si je ne me trompe, le «vieil homme» qui revient! Il n'était donc pas mort? Pense tout ce que tu voudras, ma chère enfant; seulement, n'agis point, c'est tout ce que ta mère et moi te demandons pour le moment.

— Agir? Oh! n'ayez crainte, je n'agirai point! Je suis dégoûtée du mariage pour le reste de mes jours.

— C'est cela! pensa M. Leroy, si elle ne l'avait pas dit, elle aurait mangué à tous les devoirs de sa situation! — Vraiment, à ce point? fit-il, haut; cependant, il me semble...

— Je vous en supplie, grand-père!... insista Aline, dont les paupières retenaient les larmes.

Il la regarda de ses yeux clairs qui avaient perdu un peu de leur vivacité en ces derniers temps.

— Voilà bien les enfants! Ils ont mordu au fruit de l'arbre de vie, l'ont trouvé amer, et ils disent: «Je n'en veux plus goûter, jamais, jamais!» De combien de chagrins et de déceptions crois-tu, Aline, que soit faite l'existence d'un homme qui va sur ses soixante-dix-sept ans?

Elle ne répondit pas.

— T'imagines-tu, continua-t-il en regardant le paysage qui s'assombrissait doucement, à mesure que le soleil se retirait derrière les bois, — as-tu pu t'imaginer qu'on allait à l'extrême vieillesse, et puis au trépas, sans avoir souffert, sans avoir lutté, sans avoir vaincu?

— J'ai lutté, murmura Aline.

— Oui, contre ceux qui t'aimaient! Ce n'est point cela, la lutte. Il faut lutter contre soi-même.

— J'essaye.

— Et c'est ce qui te rend meilleure. Tu souffres aujourd'hui, et ton vieux grand-père d'adoption reçoit la confidence de ton honnête chagrin; malgré ta souffrance, rentre en toi-même, Aline, et dis-moi la vérité: n'es-tu pas plus heureuse qu'à l'époque où, férue d'une chimère, tu luttais pour ton erreur, contre ta mère et moi?

— Oui! dis la jeune fille, très bas.

— Tu dis: «J'ai passé à côté de la vie!» Mais la voilà, la vie! C'est cela! C'est errer et s'en repentir, c'est réparer les fautes de l'orgueil par les délicatesses de l'amour, c'est suivre la loi humaine et divine qui dit: L'homme est faible et mortel, mais la miséricorde est infinie... La miséricorde de ta mère envers toi, Aline, est plus grande que les espaces du ciel...

— Je l'ai senti, dit-elle.

— Sais-tu ce qu'elle rêve pour toi, cette mère tant outragée, tant méconnue, cette mère douloureuse dont tu as fait saigner le cœur? Elle rêve pour toi un avenir tranquille près d'un homme digne d'estime, avec le travail pour compagnon fidèle, et des enfants pour te récompenser, ou t'éprouver, suivant que le sort en aura décidé.


(Voir suite page ci-contre.)

## PAX !

Toi qui vins ici-bas pour rendre l'espérance
Aux peuples épuisés par des luttes sans nom,
Enseignas à chacun qu'oublier une offense
Est le premier devoir de l'homme juste et bon :

O pâle Crucifié des collines funèbres
Ouvre encore ta bouche à l'ineffable accent,
Dissipe d'un regard les perfides ténèbres
Où l'homme cache en vain ses mains rouges de sang.

Nous avons oublié tes sublimes prières,
Ta voix n'a plus, hélas ! qu'un imparfait écho ;
Toi qui fis tant, ô Christ, dessille nos paupières
Comme au pauvre mendiant tout près de Jéricho.

Parle-nous maintenant comme alors aux Apôtres,
La terre écoutera, suppliante, à genoux,
Dis-nous encor de nous aimer les uns les autres,
Dis-nous bien que le monde est à ceux qui sont doux !

Regarde un seul instant jusqu'au fond de nos âmes,
Et répète bien haut ce que nous pensons bas :
" Pitié pour nos enfants et pitié pour nos femmes !
Pitié pour nos vieillards, pitié pour nos soldats !

" Pitié pour l'orphelin qui pleure solitaire
Sur un pauvre portrait au papier tout déteint !
Pitié pour les mamans qu'on oblige à se taire,
A vaincre les sanglots qui déchirent leur sein,

" Pitié pour l'indigent qui traîne son squelette
Au seuil de quelque porte en demandant du pain !
Pitié pour les petits, que l'épuisement guette
Au bord d'un blanc berceau, leur cercueil pour demain !

" Pourquoi vouloir encor de nouvelles victimes ?
Pourquoi vouloir encor briser de jeunes cœurs ?
Pourquoi creuser encor d'effroyables abîmes
Entre les nations qui ne sont que des sœurs ?

" Homme ! regarde en haut ! Vois l'exquise harmonie,
La suprême grandeur de la voûte des cieux ;
Songe que tu n'es rien dans cette œuvre infinie :
Tu sentiras alors une larme à tes yeux.

Tu sentiras alors que ton cœur est sans haine,
Que ta vie est bien peu devant l'Eternité,
Tu sentiras alors que pour porter la chaîne,
Il te faut revenir à la fraternité ! "

A. S.

*A M. Norbert de Gault.*

## Au repas scolaire

Tous nos lecteurs connaissent cette œuvre admirable organisée dans toutes nos écoles et qui consiste à donner, le plus souvent gratuitement, une jolie brioche blanche — une miche, dit-on à Liége — à tous les élèves de nos établissements d'instruction primaire, moyenne et professionnelle.

Or, beaucoup d'enfants des communes de la banlieue liégeoise fréquentent des écoles spéciales de la ville : Athénée, Ecole moyenne, Ecole normale, Ecole de mécanique, d'armurerie, etc., etc., où ils peuvent recevoir pour compte de leur commune, la miche scolaire, qui constitue leur ration supplémentaire de pain, dite « des 70 grammes ». Pendant les vacances, ces établissements sont complètement fermés et la distribution du repas scolaire est suspendue. Croirait-on que, pendant les vacances de Pâques, il s'est trouvé un Comité assez inhumain pour interdire aux enfants l'accès des cantines de leurs communes de domicile qui s'offraient à leur octroyer généreusement la miche et par conséquent la ration supplémentaire à laquelle ils avaient d'ailleurs incontestablement droit.

Cette mesure inique vient heureusement d'être rapportée et, pendant ces grandes vacances qui s'ouvrent, ces élèves pourront recevoir leur miche dans leurs communes respectives. Mais comme si c'était à regret que ce Comité a pris cette décision, la circulaire du 16 juillet qui l'annonce a grand soin de stipuler que c'est « *à titre d'essai* » ! Franchement, n'est-ce pas là gâter par trois mots tout le caractère généreux de la mesure ?

Mais le Comité qui s'est donc montré « si » généreux a tenu à « se rattraper » d'un autre côté, vous allez en juger.

Chacun sait combien notre population enfantine souffre de la pénible situation actuelle, combien elle est anémiée. Beaucoup de familles ont cherché à donner, pendant les vacances, un peu de grand air à leurs gosses en les envoyant à la campagne chez des parents, des amis, des connaissances. Il semble que dans les sphères supérieures, dans le monde de ceux qui se sont placés à la tête de nos organismes de ravitaillement et d'assistance, on n'aurait pas dû hésiter un seul instant pour encourager les intentions des parents et favoriser, sans réserve, l'exode des enfants vers les campagnes. Malheureusement, le Comité vient tout contrecarrer. Depuis longtemps, sa résolution était prise car il l'avait déjà appliquée aux vacances de Pâques et il a le courage de la maintenir ! Lisez le 8° de la circulaire qu'il vient d'adresser aux Comités des Communes :

« Pour rappel, les enfants quittant leur « commune de domicile pour s'établir temporairement pendant les vacances dans « d'autres localités ne peuvent recevoir le « repas scolaire dans celles-ci, sauf dans « le cas de séjour de convalescence reconnue nécessaire par un médecin choisi « par le Comité de secours de la commune « de domicile.

« Le certificat délivré par ce médecin « n'est valable que pour autant qu'il soit « visé par le Comité de secours de la commune de domicile. »

Ainsi donc, on limite à un seul cas, la possibilité de recevoir la pauvre petite miche en dehors de la commune de domicile et l'on a grand soin d'entourer l'octroi de cette miche d'une série de formalités vexatoires.

Mais ce n'était pas encore assez, car la circulaire ajoute : « ... les enfants en séjour « de convalescence doivent payer intégrale« ment le prix du repas au Comité de so« cours de leur résidence temporaire ».

Quelle noble sentiment de générosité et de sympathie envers l'enfance !

Nous avons reçu la visite d'une brave femme éplorée qui, nous montrant ses gosses, nous disait : « Voyez, Monsieur, dans quel état ils sont ! Je comptais pouvoir les envoyer chez ma sœur qui habite X (elle nous cite un village du Condroz) où ils auraient joui du bon air et surtout d'un régime lacté qui leur aurait fait tant de bien pendant les vacances ! Mais hélas ! ils mangent les petiots, et ma sœur, qui peut leur procurer du lait, ne peut se charger de leur pain. Et voilà que, je ne sais pourquoi ni de quel droit, on me les prive de leur ration supplémentaire donnée à l'école ! Est-ce bien ça Monsieur ? »

— Non, Madame, ce n'est pas bien. C'est cruel. Mais les Comités sont ainsi formés de gens qui décident autour d'un tapis vert sans se rendre compte le plus souvent... Mais si vous faisiez examiner vos enfants par un médecin... ils sont anémiques et...

— Hélas ! Monsieur, il me faudra payer une double consultation d'abord et puis là-bas, encore payer le repas ! Ajoutez à ces frais le coût du petit trousseau indispensable, les frais du déplacement... Monsieur, et notre bourse est si plate.

X. Y.

### Petite Gazette

## Où allons-nous ?

Souvent déjà on a déploré les effets désastreux de l'état de guerre sur le sens moral de bien des gens. Il faut en rechercher les causes dans l'extension effrayante du commerce usuraire et l'impudence sans borne de ses sinistres représentants.

Tout le monde aujourd'hui veut faire des... affaires. Ne voit-on pas chaque jour d'honnêtes citoyens se laisser entraîner par le flot montant des tripoteurs ? Au café ou dans la rue, il sied aujourd'hui, c'est la mode, de tirer de son portefeuille un carnet minuscule où l'on consigne précieusement des offres et des demandes le plus souvent imaginaires... Cela pose son homme !... Il est grand temps que les braves gens se refusent à collaborer de près ou de loin à cette indigne besogne.

Un mal pire encore, engendré par cette mauvaise école ne se trahit-il pas par les tristes attentats que subit la propriété publique, notre patrimoine à tous ?

Faut-il parler des détournements qui se commettent au préjudice des ravitaillements tant par certains employés infidèles que par les clients indélicats qui falsifient leurs cartes, trompent les comités sur les ressources de leur ménage ou revendent aux boursicoteurs les denrées importées ? Ce sont là des faits patents que la surveillance la plus active n'a pu réprimer.

Mais où la plaie est surtout vive, où elle s'étale plus hideuse à nos yeux, c'est dans le délabrement de nos parcs et de nos bois communaux.

Les bancs de nos squares, de nos places publiques ont du être enlevés et remisés dans les dépôts de la Ville parce que de misérables canailles se plaisaient à les démolir pour les transformer en bois de chauffage. Les vieillards fatigués, les enfants rongés par la tuberculose, les malades à bout de force, ne pourront plus, à cause de ces vandales, reposer à l'air pur leurs membres endoloris.

Une promenade à Cointe vous montrera encore l'œuvre lâche de ces mêmes mains criminelles. Le vent a brisé ou courbé jusqu'à terre la plupart des jeunes arbres du boulevard circulaire parce que leurs tuteurs ont été partout arrachés. Ailleurs, on ne s'est pas contenté d'enlever les tuteurs, on a scié les arbres au ras du sol. Les massifs ont été pillés ; certains ont complètement disparu. La partie du boulevard comprise entre le chemin dit du poste de police et la rue Henri Maus, offre par ces dévastations un aspect pitoyable. Tous les Liégeois, jaloux des beautés de leur ville natale, sont révoltés à la vue d'une telle profanation. Les cultures de légumes, entreprises au parc par l'Administration communale, sont nées sous de bien mauvais auspices ! L'année dernière déjà, les arbres fruitiers étaient pris d'assaut par toute une armée de maraudeurs. Ce spectacle nous sera épargné, cet été, la récolte étant des plus maigres. Mais les quelques pommes ou poires, qui vivront jusqu'à maturité, seront la proie de polissons de tout poil qui n'ont même pas l'excuse de la faim pour commettre leurs délits. On voit au costume des jeunes sauvages qui journellement piétinent les parterres fleuris et grimpent sur les arbres, qu'ils appartiennent à toutes les couches de l'échelle sociale. Une preuve encore que ces dévastations sont l'œuvre de mauvais instincts plutôt que de la nécessité ? Questionnez vos commissaires de police. Rappelez-vous les listes interminables de procès-verbaux dressés à charge des voleurs de lilas du parc d'Avroy, cette année et les autres. Les adresses de ces délinquants publiées par le « Télégraphe » prouvaient bel et bien que les vandales se recrutent aussi bien dans les quartiers riches que dans les faubourgs populaires.

On ne brûle pas, on ne mange pas non plus les géraniums, les pensées, les bégonias qu'on déterre dans nos beaux parterres du square de la place de la Cathédrale ou des terrasses de l'Ile du Commerce.

C'est aussi la même dégénérescence morale qui pousse des fainéants à se coucher sur les berges des étangs d'Avroy ou de l'Acclimatation.

C'est la même tare qui avilit les mamans ou les bonnes laissant leur marmaille dévaster pelouses et parterres, couper les fleurs, en dépit de la présence bien aléatoire d'ailleurs, du képi galonné de l'agent de police. La faute est d'autant plus grave ici qu'il s'agit de l'éducation de l'enfance, les hommes de demain. A quoi servent les efforts de nos instituteurs et institutrices si leur action est contrecarrée par l'insouciance incompréhensible des pères et mères ?

Allons-nous laisser dire que nous jouissons d'une liberté trop large et imméritée ?

Que nos maîtres d'écoles se hâtent d'entreprendre une nouvelle campagne ! que les parents surtout, premiers éducateurs de l'enfance, aient conscience de leur responsabilité, et aussi de toute la beauté de leur tâche !

Il faut hélas ! encore que dame Police se montre justement sévère, si nous voulons garder intacte, une Cité ardente, digne de l'admiration qu'elle a toujours suscitée.

Il y va de notre réputation !

ORTHOS.

## LISTE DES SOLDATS BELGES tombés au front

### — 7me liste officielle —

1er errata et addenda à la sixième liste des militaires tués ou décédés au cours de la campagne.

A. — *Militaires portés à tort comme tués ou morts.*

51869. De Munck François Henri, soldat mil. 1902 du 2e rég. de ligne 2/IV, né à Opwyck, le 22 septembre 1882, y domicilié.

71699. De Smedt Pierre-Joseph, soldat mil. 1912 du 26e rég. de ligne 3/III, né à Lebbeke, le 25 mai 1892, y domicilié.

55949. Hoeffal Joseph-Bobola-Aimé, soldat v. d. c. 1910 du 10e rég. de ligne 1/I, né à Courtrai, le 22 décembre 1891, y domicilié, chaussée de Gand, n. 15.

21392. Renard Georges-Joseph, soldat mil. 1904 du 18e rég. de ligne, 1re compagnie, né à Beauraing, le 13 juin 1884, domicilié à Laroche.

53385. Schatteman Pierre, soldat mil. 1911 du 3e rég. de chasseurs à pied, né à Gand, le 9 février 1891, y domicilié.

B. — *Il faut lire :*

54238. Balemans François, soldat mil. 1910 du 8e de ligne 2/II, né à Anvers, le 17 décembre 1890, domicilié à Escaut, décédé en captivité à Soltau (Allemagne), le 27 juin 1916, par suite de maladie, inhumé au cimetière des prisonniers de guerre, tombe 248, le 29 dito.

54405. Callu Charles-Emile, soldat mil. 1913 du 2e rég. de chasseurs à pied 4/I, né le 11 juin 1893 à Harlebeke, y domicilié, décédé à l'hôpital Saint-Jean, à Bruxelles, inhumé en cette ville.

517. Fourdin Gaston-Albert, caporal v. d. g. du 1er rég. de chasseurs à pied 1/II, né à Ath, le 6 juillet 1895, tombé à Dixmude, le 28 juillet 1916, inhumé à Adinkerke.

50646. Mignon Alphonse, soldat du 12e rég. de ligne, né à Wachtebeke, le 21 septembre 1877, y domicilié, tombé à Herstal, le 6 août 1914, inhumé à Rhées.

61225. Monsieurs Georges-Isidore-François, soldat de 2e classe mil. 1914 du 5e rég. de ligne 5/II né à Meerhout, le 10 décembre 1894, domicilié à Tessenderloo, rue de la Station, décédé à l'hôpital de Fontgombault, le 13 octobre 1916, par suite de maladie, y inhumé, le 16 dito.

60080. Moons François-Jean, soldat v. d. c. de 1910 du 1er rég. de carabiniers 3/I, né à Denderleeuw, le 27 juillet 1897, y domicilié, tombé à Hérent, le 12 septembre 1914, y inhumé.

### Militaires tués ou décédés au cours de la campagne

A.

Absil Arthur, soldat de l'artillerie de la F. F. L., 5e bat., né à Haillot, le 21 février 1890, domicilié à Ben-Ahin, décédé par suite de maladie à la Pension « La Bruyère » à Leysin (Suisse), le 12 décembre 1916. Inhumé en cette localité, le 14 dito.

59905. — Acar Gustave-Joseph-Herman, caporal mil. de 1913 du 1er rég. de ligne, 2e compagnie, né le 31 octobre 1893 à Saint-Nicolas, y domicilié, rue des Apôtres, mort à l'hôpital d'Hoogstaede, le 30 janvier 1917, par suite de blessures reçues à l'ennemi. Inhumé le 1er février 1917 au cimetière militaire de Westvleteren, tombe 337.

1679/5939. Accarin Julien, soldat de 1e classe mil. de 1914 du 1e rég. de carabiniers, 1e compagnie, né le 21 juillet 1894 à Courtrai, y domicilié, rue Saint-Antoine, n. 12, tombé à Boesinghe, le 2 mars 1917. Inhumé le 5 dito à Westvleteren, tombe 370.

Ackaert Edmond, chauffeur civil militarisé du C. T. do la 1re D. A., 7e compagnie, né à Sainte-Croix (Flandre occidentale), le 23 juin 1883, domicilié à Bruges (Saint-Pierre) chaussée de Blankenberghe, n. 170, décédé à l'hôpital de Bourbourg, le 14 mai 1917, par suite de maladie. Inhumé en cette localité, le 16 dito.

22900. Acke Emile Bernard, soldat v. à p. de 1906 du 4e rég. de chasseurs à pied II/4, né à Evergem, le 8 septembre 1886 et y domicilié, tombé à Nieuport (Ouest), le 21 octobre 1914.

59251. Adriaenssens Adrien, soldat de 2e classe vol. de guerre du 3e rég. de ligne I/V, né à Malines le 25 février 1893 et y domicilié, rue de Zele, n. 65, tombé à Zuydschoote, le 16 avril 1917. Inhumé au cimetière militaire de Westvleteren, tombe n. 5, le 19 dito.

60359. Adriaenssens Victor, soldat de 2e classe vol. de guerre du 10e rég. de ligne, 1re compagnie, né à Schooten, le 23 juillet 1888 et y domicilié, tombé à Boesinghe, le 8 juin 1917. Inhumé au cimetière militaire de Westvleteren, le 9 dito.

59937. Aeck Marcel, soldat de 2e classe mil. de 1916 du 12e rég. de ligne, 10e compagnie, né à Vormezele le 2 janvier 1897, et y domicilié, décédé à Wulpen, le 19 mai 1917, par suite d'accident. Inhumé à Adinkerke, le 20 dito.

56190/76304. Aelvoet Jules-Emile, sergent mil. de 1910 du 6e rég. de ligne, 11e compagnie, né à Melden, le 14 juillet 1890, domicilié à Ixelles, rue de Vienne, 14, mort à l'ambulance de Grognie, à Oudecappelle, le 6 juin 1917, par suite de blessures reçues à l'ennemi. Inhumé à Oeren, le 8 dito.

57673. Aernout Jules Cyrille, soldat de 2e classe mil. de 1912 du 17e rég. de ligne, 11e compagnie, né à Swevezeele, le 22 juin 1892, y domicilié, tombé à Dixmude, le 10 mars 1917. Inhumé à Adinkerke, le 12 dito.

57673. Aerts Léonce-Pierre-Joseph, soldat de 2e classe mil. de 1912 du 2e rég. de ligne 2/II, né à Melden, le 14 juillet 1890, domicilié à Gand, décédé à l'hôpital du camp du Ruchard, le 28 mars 1917, par suite de maladie. Inhumé à Aven, le 28 dito.

(A suivre.)

## LES ŒUVRES

Nous avons reçu pour les victimes du bombardement, une somme de 17 fr. 15, produit d'une collecte faite au Helder après une danse exécutée par Zinia Vodorozoff

### BOITE POSTALE

A. S. — Merci pour votre bonne lettre réconfortante. Votre poésie passera.

M. M. — Le sort des vieilles jeunes filles est certainement très intéressant, mais si elles ont à se plaindre de la solitude dans laquelle elles vivent, c'est plus leur faute que la nôtre... Les circonstances actuelles ont leurs désavantages pour tous et même hélas pour celles qui se sont obstinées à vivre sans mari. (Reçu 2 fr. 50 pour les pauvres).

B. P. — L'enquête à laquelle nous nous sommes livrés, n'a rien établi. (Reçu 2 fr. 50 pour les pauvres).

M. C. — Les colonies allemandes ont successivement été prises au cours de la guerre par les Alliés. Nous ne pouvons, hélas, préciser les dates. (Reçu 1 fr. 25 pour les pauvres).

B. B. 84. — Des faits de ce genre se passent dans toutes les communes et sur une plus grande échelle encore dans les villes. Pourquoi votre bourgmestre devait-il prendre des mesures plus sévères que celles des autres localités. Une mesure supprimant les scandales, que vous nous signalez, doit être générale et ne peut pas se limiter à une seule localité. Espérons qu'un jour des mesures semblables seront édictées. (Reçu 0 fr. 45 pour les pauvres).

F. D. — Dans le canton de Fléron, la durée du bail pour toute maison est d'un an. Le délai de congé est de six semaines (42 jours). (Reçu 0 fr. 50 pour les pauvres).

VILLERS. — Les bourgmestres ont été priés d'organiser des patrouilles. Cette organisation a été laissée à leur discrétion tant au point de vue du service que de la limite d'âge. (Reçu 2 fr. 50 pour les pauvres).

S. S. V. — Le propriétaire peut toujours se faire payer ses locations. Vous ne pouvez expulser votre locataire, le mari de celle-ci étant présent sous les drapeaux. (Reçu 1 fr. 25 pour les pauvres).

B. M. 174. — Nous ne connaissons pas d'institution de ce genre. (Reçu 0 fr. 50 pour les pauvres).

J. M. 29. — Toute personne qui détient des lettres qui lui ont été régulièrement adressées, a le droit de les conserver. (Reçu 1 fr. pour les pauvres).

## Nécrologie

La famille Chavée-Dufays nous prie d'annoncer la mort de son fils

**Monsieur Lucien CHAVÉE**

Engagé volontaire à l'Armée Belge

tombé à Ghistelles en sa 22e année.

Un service solennel sera célébré à Sprimont lundi 12 août, à 11 heures. f 8545

Les familles Tau et Coura ont la douleur d'annoncer la mort de Monsieur Emile TAU, décédé à Seraing, à l'âge de 33 ans. L'enterrement a eu lieu dans l'intimité. 4699

On nous prie d'annoncer la mort de

MONSIEUR

**Alexis DEVILLERS-PETURKENNE**

Echevin de la commune de St-Nicolas

(lez-Liége)

décédé le 6 août, dans sa 60e année. L'absoute suivie de l'inhumation dans le caveau de la famille aura lieu dans l'intimité jeudi 8 août, à 5 h., en l'église de St-Nicolas. Réunion à 4 1/2 h. à la maison mortuaire, r. St-Nicolas, 263. f 8784

La messe d'année pour Mme PHILOMÈNE REQUILE Vve G. RUSSON, directrice de Crèche, sera célébrée, lundi 12 août, à 8 h. en l'église St-Nicolas (Outre-Meuse). f 8697

Nous apprenons la mort à Twickenham (Londres) de M. le docteur Léon De Peron y décédé le 18 juillet dernier à l'âge de 58 ans.

M. le docteur De Peron avait quitté le pays au début des événements et offert ses services à l'Etat en qualité de médecin-expert.

M. De Peron avait été directeur pendant dix ans de la Colonie de Lierneux.

M. De Peron était une personnalité liégeoise très connue. Il était le père de M. Désiré De Peron, rédacteur en chef du « Peuple Wallon ». Nous lui adressons nos sincères sentiments de condoléances.

CHAUDFONTAINE. — Comme les années précédentes, un service solennel sera célébré mardi 13 courant, à 10 h. en l'église de Chaudfontaine à la mémoire des soldats belges tombés au Fort le 13 août 1914.

P. H.


## Avis de Sociétés

SOCIÉTÉ ANONYME

DES

**Hauts-Fourneaux, Mines et Usines D'AUDUN-LE-TICHE**

—o—

**Avis aux Porteurs d'Obligations 4 %**

Il est porté à la connaissance de Messieurs les Porteurs d'Obligations qu'ils peuvent obtenir — dès maintenant — de nouvelles feuilles de coupons, *contre remise du talon*, au *CREDIT GENERAL LIEGEOIS*, à

Liége, Bruxelles, Bruges,
Charleroi, Mons, Ostende et Roulers. 1152

ACTIONS-TITRES. Achat d'Obligations. — Payement immédiat à 12 h. Rue de l'Université, 21. 4694

Voies Urinaires Peau. - Dr FOUAT CHÊNEX (trans) A 2 h. f. 4671

LES SPECTACLES DU JOUR

Théâtre du Gymnase
Jeudi 8 et Dimanche 11 Août
en matinée et en soirée
**Michel Strogoff**
Vendredi 9 Août à 7 1/2 h.
Première de
**LE MILLION**
Vaudeville en 5 actes
avec LÉONARD, MAHIEU, MOMARO
GILL'S PACK. f 8801

Théâtre de la Gaîté
Du Samedi 10 au Vendredi 16 Août
**Le Torrent**
Comédie en 4 actes f 8714

CE JEUDI :

GYMNASE. — A 3 et à 7 h., *Michel Strogoff*.
TROCADERO. — A 3 1/4 et 7 3/4 h., *Matante Nanète et Amours de primes*.
WINTER. — A 2 1/2 h., *Purée et Cie*, pièce d'actualités en 3 actes de Georges Ista.
CINEMA MONDAIN. — Le cachet sanglant, drame policier. — Célibataires mariés. — Duel de détectives, drame cow-boy.
STELLA. — Léon Jamotte, diseur à voix. — Christof, comique. — Les Peamelds, duettistes, dans la revuette : *Ça va toujours*, de M. Fern. Diepersinck.
CINEMA ROYAL REGINA. — Matinée à 3 h. : Loulette, diseuse. — Jenny et son Partenaire, acrobates. — Remondo, équilibriste. — *Le Coup de Minuit*, vaudeville. — Au Cinéma : Vengeance du passé. — Grand d'amour, en 6 parties.

TACHES DE ROUSSEUR Disparition rapide par la "Lotion Beauteint", 5 fr. Pharm. Vivario, pl. Université, Liége. — Verviers, Fh. CroixBleue, 2, rue Hodimont, 2. — Huy, Pharm. Populaire. f 8643

Le Brésilien : Le Robustos
- Beurrine - sans pareille
pour préparation sauces d'asperges et choux-fleurs
Succédanés du café
MÉLANGES AUTORISÉS remplaçant avantageusement le CAFÉ et sont les meilleurs connus.
Moutarde Vieux-Bruxelles, Poivre, Cannelle
HENRI MUG, 5, Quai de Longdoz, Liége
*Agents sérieux sont demandés.* 18701

TEINTURE LOUISIA
Véritable teinture de ménage 25079
163, Rue de Mérode, 163, BRUXELLES-MIDI

ADRESSEZ-VOUS
pour vos ordres de Bourse et placement à la
CAISSE GÉNÉRALE
(Société Anonyme)
52, Rue de Spa, 52
— BRUXELLES —
qui donne les meilleurs et les plus sûrs conseils parce qu'elle est la mieux renseignée.
Renseignements gratuits. 20382
Ecrivez-nous pour nos conseils actuels.

LIBRAIRIE FAUST
50, RUE NEUVE, 50, HUY
*Dépôt principal du Journal* **Le Télégraphe**
*pour la région de Huy*
VENTE & PUBLICITE
n 923

ECOLE POLYTECHNIQUE SUPERIEURE
3 et 5, rue Monulphe, Liége
Diplômes d'Ingénieur en 3 ans
Sections de Mécanique, d'Electricité, de Chimie, de Sucrerie et d'Aéronautique.
Section spéciale de Chimie Agricole.
Section Préparatoire
LABORATOIRES.
Demandez le programme des cours pour l'année scolaire 1916-19 à M. L. Depaifve, Dr en Sciences Phys. et Math., Directeur, 3, rue Monulphe, Liége 30229
Rentrée des cours : MARDI 15 OCTOBRE

Administration de tout premier ordre
Capital deux millions, accepte encore quelques correspondants, bien rémunérés, dans les régions agricoles du pays. Pour pouvoir obtenir cet emploi, il est requis d'avoir la parole suffisamment facile, d'être honorable et de savoir bien se présenter. Ecrire à M. R. SPINOY, 177, rue Gaucheret, 177, à BRUXELLES 15325

Poitrine opulente en 6 semaines par les pilules marocaines. 5 f. 50, Pharm. Perrot, 46, place du Marché, Liége ; Pharm. Royale, 2, rue Rupplemont, 2, Verviers ; Huy, Pharm. Populaire. f 3854

EPILEPSIE guérie par Liqueur Dr Voisin
HEMORRHOIDES Remède certain
ANEMIE, FAIBLESSE, etc.
Pilules Hématogènes JOHNSON (24185)
*Phie VANDERKELEN, rue Grétry, 14, Liége.*

MANQUANT de fourrages, Fermiers et Cultivateurs voulez-vous assurer l'existence de votre bétail et avoir un bon fourrage vert en octobre et novembre. Adressez-vous ici. M. Jules PAQUET-DEGOUY, *Grainier-Graines* 27, Chaussée de Liége, à HUY 4693

BANQUE IMMOBILIÈRE — DE BELGIQUE —
19, Boulevard Bischoffsheim, BRUXELLES
Pour les **Opérations de Bourse** le système des 23239
**Comptes-Groupements**
(avec répartition mensuelle des bénéfices) est très intéressant pour le client, auquel il procure des Dividendes sûrs et appréciables.
Renseignements détaillés sur demande

SAVONS MOUS
SAVONS DE MENAGE
SAVONS DE TOILETTE
Savons roux extra mousseux, 3 qualités ; 50.000 kilogs disponibles. - Prix spéciaux pour ravitaillements communaux et privés. - Bureau de vente : 7, RUE DE L'UNIVERSITE, LIEGE. 955

Charbonnage - Usine - Sucrerie
Dans le cas où vous ne pourriez trouver un article qui vous serait nécessaire pour le service de votre établissement, veuillez vous adresser à la Firme 18240
**Jos. Guillaume**
Rue Mosselman, 39, Liége
qui est à même de vous le procurer dans des conditions très avantageuses.

CRISTAUX DE SOUDE
Qualité supérieure
35 FRANCS LES 100 KILOGS
REDUCTION PAR WAGON
RUE PUITS EN SOCK, 7, LIEGE 949

INSTITUT POLYTECHNIQUE
112, BOULEVARD DE LA SAUVENIÈRE, 112, LIEGE
FONDÉ EN 1889
Subsidié par le Gouvernement Provincial depuis 1892 jusque 1914 inclus.
Etudes d'Ingénieur en 3 ans
Mécanique, Electricité, Métallurgie
Chimie Sucrerie
Réouverture des cours : MARDI 3 SEPTEMBRE

Avant de vendre vos meubles, chaussures, linge, etc., etc.
Visitez la Grande Salle de Ventes
*Place St-Lambert, 26, Liége*
On vend sans frais pour les vendeurs. Les ventes publiques se feront tous les lundi, mardi et jeudi, à 10 heures précises.
*On prend à domicile*
Expertises et inventaires, avance de fonds sur mobilier complet. 27077

RESTAURANT DES GOURMETS 42
LIEGE, RUE DE L'UNIVERSITE,
998

FORCE VIRILE
PILULES REGÉNÉRATRICES, effet certain et inoffensif. — Prix : 5 francs. — Envoi discret PHARMACIE MONDIALE, 65, rue Antoine Dansaert, 65, Bruxelles. 25 21

Lotion anti-pelade BECKER
Contre toutes espèces de chute de cheveux, pellicules, sécrétion grasse et calvitie.
Le fabricant M. BECKER reçoit les lundis jeudis, vendredis, rue de Sluse, 9, Liége. - Maison fondée en 1882.
Gros. Détail.
EAU DE TOILETTE Anti-Séborrheique
fait disparaître sécrétion grasse, points noirs, rougeur du nez, pores dilatés et taches de rousseur.
1126 Le flacon : Fr. 8.50

Salle de Ventes Saint-Antoine
32, rue du Palais, 32, Liége
Tous les jours vente à main ferme, ventes publiques (voir affiches). - Achat de mobiliers et vêtements au plus haut prix. Nous acceptons tous les jours les marchandises à vendre. Avances de fonds. Discrétion. Prise gratuite à domicile. 900


Feuilleton du *Télégraphe* 71

# L'avenir d'Aline

PAR

**Henry GREVILLE**

— Oh ! non ! s'écria Aline ; le sacrifice, oui ; le mariage, non !

— Alors une existence stérile ; sans doute, tu peux élever et chérir les enfants des autres, mais, tu l'as dit avec raison, tu n'es point née pédagogue, et cette maternité illusoire, si fructueuse dans d'autres âmes, ne remplira point la tienne.

— On peut être utile autrement ; il y a l'art...

— Pas pour toi, Aline. Sache entendre la vérité mon enfant. Tu n'es point douée. Ton père l'était, mais le génie n'est pas héréditaire. Et puis, l'art, pour une femme surtout, ne doit être qu'un appoint ; on est artiste, soit, mais on est femme avant tout. L'homme lui-même ne se soustrait pas à cette loi : aussi longtemps qu'il vit, qui pardonnerait à un homme d'être mauvais citoyen, sous prétexte qu'il a du génie ? La mort seule effacerait son crime. Pour une femme, le premier des devoirs, c'est d'être femme et remplir les devoirs que la nature lui impose : la patience, l'honneur et la tendresse. Le reste vient après.

Aline écoutait. Qu'il ressemblait peu, cet humble idéal, à celui qu'elle s'était orgueilleusement forgé ! Pourtant elle sentait que le vieillard disait vrai.

— Ta mère désire te voir mariée, reprit Leroy, elle a raison. Notre société, sauf quelques rares exceptions, n'a point de place d'honneur pour celles qui ont évité les devoirs du mariage et de la maternité. Ce n'est pas à moi, qui n'en sais rien, de décider si c'est à tort ou à raison ; mais, je ne sais pourquoi, j'ai toujours eu une sorte de respect pour celles qui passent en tenant leur enfant par la main. Obéis donc au vœu de ta mère, qui est celui de la nature et de la société ; ne t'enferme point dans un orgueilleux célibat, qui pourrait faire supposer à quelques-uns que tu veux en éviter les peines et les misères ; seulement, sache bien choisir ; cherche dans le passé de l'homme dont tu porteras le nom des garanties d'honneur pour l'avenir ; aime-le... Un mariage sans amour n'est qu'un fardeau pour un homme ; mais pour une femme, quelle dégradation ! Et pour le reste, sois préparée à la souffrance, mais ne l'appelle pas ; il en viendra toujours assez pour contenter ta soif d'expiation.

Il avait terminé en souriant de son fin sourire ; cet optimiste n'avait pas beaucoup d'illusions ; il croyait peu dans les hommes, pris individuellement, mais il avait confiance dans la bonté de l'espèce humaine.

— Me marier, pour faire plaisir à ma mère ? murmura Aline, sans plus rien objecter.

— Non... te marier parce que c'est ton devoir, et que ta mère désire te voir remplir tous les devoirs qu'elle a elle-même si noblement acceptés.

— Le devoir... dit Aline, lentement, que de formes il sait prendre !... On ne sait parfois où il réside, et tant d'autres choses lui ressemblent...

— Si tu veux savoir où le trouver à coup sûr, aime autrui, sors de toi-même, immole ton caprice... et regarde ta mère.

La nuit descendit lentement sur les collines pendant qu'ils causaient ainsi. Dans la chambre, une atmosphère grisâtre enveloppait doucement les formes, leur ôtant leurs contours trop distincts ; au dehors, le paysage avait gardé une clarté, une douceur infinies ; il s'enfonçait dans l'ombre imperceptiblement et sans secousses. Une étoile se montra dans le ciel devenu très pur, et presque aussitôt dans le lointain une ou deux lumières piquèrent la buée.

— Voilà comment je mourrai, dit soudain le vieillard de sa voix douce, atténuée par la fatigue de ce long entretien ; je m'endormirai dans un crépuscule de plus en plus sombre, et tout à coup je deviendrai une petite lumière... haut, haut dans le ciel..

Aline se rappela comment il était venu, le jour où l'on avait enterré son père, pendant que sa mère regardait les étoiles : elle n'avait jamais compris cette soif de contemplation qui saisit les malheureux devant la pureté des astres.

— Une petite lumière... fit le sage de sa voix de plus en plus faible... être une petite lumière sur la terre, d'abord, on le peut toujours, et puis ensuite, une autre, si c'est possible... dans le bleu...

Mme Breton les trouva muets tous les deux dans l'ombre croissante, pénétrés d'une émotion tendre et profonde.

La lampe arrivait avec elle, soigneusement cachée par un écran, pour ménager les yeux du vieillard.

— Vous avez été bien sages ? dit Julienne en plaisantant, mais inquiète de les voir si peu enclins à la conversation.

— Oui, maman, répondit Aline, en baisant à la dérobée la main que son vieil ami fatigué laissait pendre le long du fauteuil.

XIX

— Pourquoi n'invites-tu pas tes amis à venir te voir ici ? demanda M. Leroy à Julienne, un jour ou deux après cet entretien. Tu dois avoir des amis gentils, tranquilles, des bonnes gens comme toi et moi ?

Mme Breton hésita.

— Plus tard, dit-elle : en ce moment, je n'ose pas...

Son parrain avait compris et n'insista pas.

— Nous avons la noce Dalibaud pour nous distraire, fit-il en riant, ne l'oublions pas ! Cela nous mettra de la distraction sur la planche pour un temps indéterminé.

Le jour fixé pour le mariage de l'aimable veuve était tout proche, en effet ; la cérémonie eut lieu avec un brio incroyable. La mariée, en velours héliotrope, comme elle l'avait annoncé, avec une petite capote délicieuse, était jeune et jolie à souhait ; — le marié prenait très gaiement son parti du léger ridicule que des esprits chagrins auraient pu trouver à sa situation. Les deux bébés, « chapeautés » avec une exagération amusante des modes anciennes, firent la quête avec une incroyable gravité.

(A suivre.)

**DIMANCHE ET SOIRS**
**Cours Commerciaux**
**5 FR. PAR MOIS.**
**ECOLE PIGIER, LIEGE BELLAIRE**
Clôture des inscript. 30 sept. 13283

### Renseignements

Un coffre de livres de normaliste a disparu à Liége. Forte réc. à qui le remettra au bureau du journal. 1127

**Jules François, Huy** — Remplacement des robinets en cuivre par des robinets en métal autorisé. 17955

La jeune fille de Hucorgne qui a quitté son domicile est priée de donner de ses nouvelles à ses parents. 17881

### Demandes d'emploi

Comptable exp., dipl. avec gr. distinction dans 3 établ. diff., ch. pl. ou trav. suppl. l'après-midi ou le soir. Ecr. A.Z., r. des Vennes 59 f8597

Dlle 26 ans, comptable, sténo-dactylo, conn. l'anglais, ch. pl. Ec. r. Stralhe, 11, Liége R.923

Vve, âge mûr, b. éduc., tr. soign., écrit., cout., mén., sensibl. affligée de dureté d'ouïe, cherche place stable et tranq. de confiance ds b. maison, ou dirig. pet. intér. pers. seule. Tient égards. Ecr. S.A, rue des Vergers, 7 R.873

Jne fille de bonne famille, sachant parfait. fine lingerie et broderie, accepterait pour deux mois nourriture et entretien en échange de ses services dans b. mais. cath. Ec. J L., r. des Champs 16, Liége. R.938

Dame 47 ans, symp., par suite revers, désire place tranq. pr aide-ménage, cout., écrit., vie fam. Adr. pr écrit, L. B., r. Kinkempois, 40. R. 932

Forte fille sach. traire dem. pl. r. de la Chartreuse, 135, Grivegnée. f 3332

Serv.-cuisin., 8 ans même serv., dem. pl. ds mais. ferm. S'adr. r. Pavé du Gosson 476, Montegnée. f 8760

Dlle propre, active, ch. pl. à faire le matin. Ecr. A. M., r. de Campine 178. f 8754

Monsieur ayant deux bons poneys dem. camionnage, r. des Vennes, nos 318 et 316. f 8751

Dlle sach. tr. bien coudre dem. journée à faire. S'ad. r. du Major 17, Jupille. f 8702

Jeune fille sach. coudre et broder dem. place femme de chambre ou lingère dans maison fermée. Ec. r. Golson, no 53, Seraing. 4698

### Offres d'emploi

On dem. serv.-cuis. et fille de quart. au ct de leur serv., b. réf., Hôtel Emond, Huy. 17951

**LE TELEGRAPHE** *Bons vendeurs sont demandés pour les envir. de Waremme. Ec. r. de Liége 38, Waremme.* R.928

**Gratuitement** nous vs enverrons une brochure dans laquelle nous vous prouv. que vous pouvez, quels que soient votre âge et votre condition, être à même d'occup. dans 4 mois une brillante situation dans le commerce ou l'industrie. Nouv. cours d'orth. et de corresp. franç. Si vs avez term. vs ét. prim. écriv. de suite à l'Inst. Normal, quai d'Amercœur, 51, B/V. Cours du jour, du soir et pr corr. 20751

**Banque importante** demande des correspondants dans toutes les localités agricoles où elle n'est pas représentée. Ecrire avec références à M. J. Deschamps, rue Royale, 99 Bruxelles. 15334

Bon jardinier bien au cour. de la floriculture est dem. avenue Jules Neef 55, Tilff. 941

On ch. pour Huy hom. de conf. cél. pour gér. comm. durée de la guerre. Ecr. 50, rue Neuve, Huy. 17952

Le curé de Tohogne dem. servante. Inutile se prés. ss bonnes références. 1139

On dem. modèle chez sculpteur. Ec. W. R. r. Lulay, 4. f 8715

On demande une bonne servante, r. Hemricourt, 7. f 8722

On dem. de bons ouvriers ferblantiers-tôliers. S'ad. rue St-Léonard, 171. f 8724

Coiffeur. - La Mon J. Dopré dem. un ouvrier. f 8771

On dem. de suite de bons tourneurs et des fraiseurs, r. Hayeneux 433, Herstal. f 8764

On dem. servante rue de Fragnée 12. f 8763

On dem. servante-serveuse Hôtel de la Gare, Angleur. f 8761

Magasinier quincaillier honn. connaissant l'article à fond, est dem. quai sur Meuse 3. Bon gage. f 8750

On dem. serv. sach. traire, b. cert., Maison blanche, f8748 Vinalmont.

Dem. fem. d'c..., âge mûr, de 8 1/4 h. à 1 1/2 h., ss nourr. r. Publémont 31, avec certif. f 8791

Ménage 3 pers. dem. serv. à tout faire, b. cert., r. Belvaux 11, Grivegnée. f 8774

On dem. serv. r. Université 40, nourr. et log., gages 25 f. f 8777

Dem. serv. r. Bidaut 54. f 8734

Dame dispos. petit capital voudrait s'associer avec coiffeuse au courant pr ouvrir salon coiffure. Ec. Rollin, 6, rue Etuve. f 8772

Teinturerie. On dem. repasseuse bd d'Avroy 144. f 8795

On dem. servante ret. le soir r. St-Esprit 119. f 8786

On dem. jne fille ret. soir, b. cert., 18, r. Trappé, f 8790

On dem. voyageur pouvant s'adjoindre articles à la commission. Ec. J.F., 24, rue de l'Aumonier. 1145

Dame seule, habitant camp. Liége, dem. serv.-cuisinière, 30 à 40 ans, bonne cathol., sérieuses référ. exigées. S'ad. Villa Marguerite, Avernas (Landen). 1142

On dem. Dlle ayant travaillé fleurs naturelles ou artific., r. de l'Université 5. 1141

Dentiste ch. comme associé bon mécanicien - opérateur. Offres à M. Olivier 4, aven. de la Gare, Pepinster. 1147

Coiffeur dem. ouvrier rue J. de Seraing 6, Seraing. 2897

Personne âge mûr, sach. traire, est dem pr conduire petit ménage. Ec. E. Flagothier, à Lincé-Sprimont. 2397

On dem. jne homme sachant traire. O. Pousset, r. du Canal Haccourt. 4697

**Grand Hôtel.** On dem. servante à tout faire. f 8797

On dem. servante pouvant servir dans un café. Se prés. l'après-midi. S'adr. rue des Guillemins, no 48, Liége. f 8798

On dem. fille en journées, très propre, sachant cuisine, lessiver, bonne ménagère, 3, rue St-Christophe. 20182

On dem. ébéniste-garnisseur-menuisier pour théâtre, 3, r. St-Christophe. 20181

**◆ EMPLOIS ◆ supplémentaires**

Messieurs jouissant de de l'estime et de la considération du public peuvent se créer d'intéressantes ressources en s'occupant d'un organisme de tout premier ordre, intéressant le monde agricole. Ecrire 209, boîte postale, 209, Bruxelles-Centre. 15344

**Ancienne Société** *dem. le concours de Messieurs* honorables, *ayant une certaine* influence *et habitant régions agricoles. Emoluments de 300 à 600 f. par mois, selon aptitudes et résultats. Pas de caution. Adresser demandes en indiquant situation sociale à Monsieur Hinnens, 4, rue de la Limite 4, Bruxelles.* 15343

### Ventes et locat. d'Immeubles

A vend. 3 maisons. Fabrique église, Anthelt. 17950

Le notaire Van den Berg est chargé d'acheter plusieurs propriétés rurales dans le Condroz ou Luxembourg. Lui adresser offres boul. Sauvenière 144, Liége. Capitaux de tous textes disponibles. 15726

Trois-Ponts. A v. le joli petit château des Trois-Ponts conf. mod. Situation unique. S'y adresser. 796

A louer 2 maisons d'empl., dont une av. grands ateliers et jard. 20 et 22, r. Enseignement. S'ad. 21, r. Liberté. 1104

Plein Centre. A louer beau rez-de-ch. Pr rens., s'adr. par écrit 85, r. du Limbourg. f 8616

A l. mais. mod. bien décorée, serre, véranda, jardin, t. ut. r. des Champs, 92. 997

A LOUER mais. de comm., jard., r. d'Amercœur, 27. 1066

Maison ou rez-de-ch. et 1er ét. av. gr. jardin à louer, rue des Anglais, 48. f 8603

Ch. pr voyag., r. St-Remy, 13. f 8559

BUREAU A LOUER, 8, PLACE VERTE, 8. 995

Cherche à louer pet. maison mod., sit. assez centrale. S'ad. Aven. des Thermes 54. 1096

On cherche à louer 2 chambres bien meublées, si possible usage de cuisine, préfér. boulevards ou long de la Meuse. S'adr. place du Congrès, 13. R 907

A louer bd de la Constitution 52, belle maison av. porche, garage, jardin, gaz, électric. S'ad. r. des Prémontrés 2. 1120

Chambre garnie à louer à personnes tranquilles. S'adr. rue Robertson, no 18, Liége, Longdoz. R. 933

On désire louer café-restaurant non meublé, ss reprise, dans rue fréquentée. Faire offre par écrit rue Wazon 23. 1121

Louer chambres garn., jouis. jard., route de Chaudfontaine 55. f 8728

A 1er appartements, bonne. de pièces, 7, pl. Cathédrale. f 8770

A louer près Longdoz bel app., 1er ét., 5 p. à feu, util., gaz. Pour cond., s'adr. rue Neuvice 57. f 8758

Pied-à-t. à 1er r. de Sluse 22. f 8767

Jne homme sér. ch. chamb. garnie Centre. Ec. X.Y., rue Fassin 3. f 8755

Tilff. A vend. 2 jolies villas, grand jardin arboré. S'adr. Notaire Detienne. f 8672

Appartement à louer pour bureau, 19, rue du Pont-d'Avroy (Maison Bastin). R. 803

On. ch., env centre, salle 8x9 m. conv. pour réunions, gymnastique, musique, etc. Ec. 175, r. de Campine. R.884

Dlle cherche chambre garnie et cuisine, préfér. sans vis-à-vis. Ec., sous pli fermé, M.P. Café Anglais, pl. Théâtre f 8787

Me seul dem. ch. garnie, envir. boul. d'Avroy. Offres R. rue des Augustins, 8. f. 8779

On ch. à louer pour durée de la guerre, étage de 5 à 6 pièce ou plus, pr bureau de direction. Offre à M. Marum, 10, rue César Franck. f 8788

On cherche pr bur. d'achat, rez-de-chaus. garni compr. 1 pièce pour rec. clients, 1 ch. à c., 1 cuis. très pressé, faire offre 3, r. Maillard. f 8781

Véritable occasion, à vdre belle maison de comm. av. 2 verges terrain à bâtir sit. rue du Tilleul, 70, à Mons Crotteux. f 8783

A louer, rue de l'Ouest, 137, Liége, quartier comprenant 2 places, cuisine à l'annexe, cave, grenier, utilité à l'étage, eaux, gaz, jardin. R. 94

### Ventes et Achats

Fabrique Nationale de **Tubes à Cigarettes** Agrafes, système perf. dimens. au choix du client, livrais. rapide 73, aven. Wielemans Ceuppens, Brux.-Midi 25233

**Usines DIDDEN** MOUTARDERIE, BRUXELLES Seul représentant : **P. Ch. Bonnemayers** 12, Rue Mouton Blanc, LIEGE 1049

**Couleurs ind. préparées** *Mastic, goudron végétal, Carbonyle, Huile siccative Bureau 85, quai Fragnée, 85.* 1037

**BOIS DÉCOUPÉS** F. COLLETTE, r. Paradis, 15 f 7687

**Vinaigre de pommes** Grand disponible 27, rue Edouard Wacken f 8035

Nouvelles couleurs ind. «Hollandaise» à f. 12,50 le k. 53, rue Féronstrée, 53. 1099

**Couvre-Lits** crochetés - - J'achète au plus haut prix Rue du Palais, 26 f 8743

ROUL. PHONO { Ach. à 17 fr. le kg Rue St-Gilles 66. f 8725

On achète bouchons, carpettes et linoleum place du Parc 3. 1131

COUVRE-LITS crochetés. J'achète depuis 25 le kil., quai de la Boverie, 52. f 8358

**Vins.** Ach. caves part. haut prix, ent. dom. patem. compt. Ec. P. T. r. Sohet, 23. 722

**Bouchons** sont achetés 55 frs le kg, 49, r. de Hesbaye. f 8419

**AVIS** **Essences pures Extraits-Colorants** J'informe ma clientèle que mon magasin de détail est transféré de la rue André Dumont au **N. 45, r. du Pot d'Or** Je n'ai aucune succursale à Liége. 1111

**Dans votre intérêt** adressez-vous direct. ch. moi Concurrence impossible **Maurice HYEULLE.**

**Spté Cuisinières** MAJOLIQUE **Lacroix-Pauchenne** 132, rue Saint-Gilles, Liége 756

**CENTRALE DES MATERIAUX** deconstruction et divers Neufs et réemploi VENTE ET ACHAT 81, r. du Pont-d'Avroy, Liége 909

Achète prix extra hauts les fortes parties seulement **BOUCHONS** neufs et usag. divers et vente des bouchons retravaillés, 24 r. Harlez, Fragnée. 17852

**BOUCHONS** J'ach. champagne jusque 45 cent. pièce, vieux et neufs à vin aux plus hauts prix, rue Souverain-Pont, 3. f 7557

Joli costume homme, neu., à vendre. Sadr. 72, r. Billy, Grivegnée. R 936

Cost. hom. à vend. ét. neuf S'ad. pl. Verte 17 (3e). R.117

**VIEUX DENTIERS** J'ach. au plus haut prix, rue Cathédrale, 112, Liége. f 7547

A vend. belle et grde serre r. Ste-Marguerite 64. R.920

Bon piano à vendre 41, quai de la Dérivation 41 R.809

Bois découpé à vendre rue Surlet 67. R 823

**Couvre-lits crochetés** Paie jusque 35 frs le kg 58, r. Maghin, Liége. f 8443

Achat de vêtements, chaussures, etc., r. du Rêwe, 5. f 8651

MEUBLES - VÊTEMENTS mob. rich. et ord., glac. m. ab. couv. toil., matelas us., lino. payés h. prix rue Villette, 24. 1070

**Miel pur** Suis ach. au prix de 15 frs le kg, pris à domicile. Bourgaux A., 195, rue Linthout, f8735 Bruxelles.

ROULEAUX PHONO Ach. 0 f. 50 plus cher qu'ailleurs, r. Mambourg 9, Guill. f 8772

Suis acheteur sept.-octobre plusieurs millions kgs choux blancs, rouges, oignons, carottes et rutabagas. Faire offres 48, rue Bidaut 48. f 8769

**A vendre** Hangar avec matériel de forges à Lize-Seraing. Ecr. Comptoir Immobilier, Loncin-lez-Liége. f 8759

**Contre le vol munissez-vous de :** Lanternes de ronde, lampes de poche avec accus. Batteries d'éclairage Tudor. - Matériel Electrique. Lampes monowatt et demi-watt de 2-4-6-8 volts. 991
Demandez tarif : H. LECLERC et Ce, quai St-Léonard, 33, Liége

DISPONIBLE **Acide Acétique** 80° bon goût **- Pharmacien COX -** FABRICANT 10, rue T'Kint, Bruxelles 16291

Achetons aux plus hauts prix : habillements, chauss., mob. de luxe, etc. 149, r. St-Gilles, 149. 710

**Timbres-poste** Amateur dem. coll. S'adresser 42, Passage Lemonnier, 42

Bonne vieille jument ardenn. à vendre chez Jean Muller, à Warsage. 4678

MEUBLES OCCASION Salle à mang. chambre à coucher, très peu servi, 4 r. Mouton Blanc, 4, Liége 841

**VIEUX PAPIERS** Ach. livres, regist., arch., etc. G. LEBLANC, Liége, 44, Rue du Palais, 44 776

**SEL FAMOS SEL SALZA** Seul concessionnaire **P. Ch. Bonnemayers** 12, r. du Mouton Blanc — LIÉGE — 953

Voitures à vendre, buggy, tonneau neuf et d'occ., 6, rue Billy, Bonne-Femme. f 5155

Grand assortiment de bnes cuisinières d'occasion quai Sur-Meuse 3, Liége. f 8703

On achète toutes espèces de fourrures en bon état rue Entre-2-Ponts 2. 938

**Extraits et essences pures** pr liqueurs et savons Qual. et prix ss conc. GRIMBERG et DOIGNIES **r. André Dumont, 15, Liége.** 4088

Occasion. - Linoleum, Tapis, Salle à manger à vendre pl. du Parc 3. 1106

Vendez vos livres r. Jamin St-Roch 3. f8107

**BOUCHONS** 80, rue Natalis paie 10 % plus que concur. f 7833

COUVRE-LITS CROCH. Toiles à matelas, meubles, vêtements, payés hts prix r. Surlet 80. f 8163

Tapis d'escalier demandé. Ecr. 22, r. Dossin. f 8752

Cherche à acheter **Bon chien de garde** (policier). S'ad. M. Haus, no 2 rue du St-Esprit, au 1er. f 8737

Bon vieux cheval à vendre rue des Métiers, no 20, Liége. f 8756

***Salle de bains*** Bain fonte, émail, porcelaine, chauffe-bain au gaz, c. neufs. 8, r. Sœurs-de-Hasque. f8753

On ch. d'occ. ou louer piano. Ecr. 18, r. de l'Etat Tiers. f 8747

Piano état neuf à v. Hôtel de la Gare, Angleur. f 8762

Lapins castor et argentés foncés à vend. moitié valeur pour cessation. r. de Tongres 60, Devant-le-Pont (Visé). f 8719

Beau matériel de pharmacie à vendre ou à louer r. Surlet 54, f 8749

**Couvre-lits crochet.** payé 5 fr. par kilo de plus qu'ailleurs, 43, rue César Franck (mais. fermée). f 8770

On ach. b. chevalière avec brill. Ec. r. César Franck, 6. f 8796

Ch. à coucher, salle à mang. L. XV et salon L. XVI à v. r. Ernest de Bavière, 21. f 8788

Voitures à v. Buggy, dog-cart, 83, quai Orban. f 8776

Pardessus homme occ. à vendre, 2, pl. de Fragnée. f 8785

Occ. beau costume jaquette à vendre, état neuf, s'adres. r. des Eglantiers, 48. f. 8775

MAISON LAPAILLE Rue St-Gilles, 153 Papiers-peints en solde, rayure à partir de 1 fr. le rouleau. Glutine colle Idéal pour tapisser.

**TOILES usagées** ET AUTRES sont achetées **Très cher** 122, rue Fond-Pirette 1150

A vendre 100.000 choux bourrés blonds d'hiver, plants repiqués fr. 2,50 le 100, rue Mangombroux, 108, Verviers 1149

FABRIQUE LIÉGEOISE DE **BOUCHONS** Rue St-Jean, no 11 paie au plus haut prix. 1146

**Belle situation.** On cherche personnes honorab., fonctionnaires ou autres, appart. à la bonne bourg. et ayant relations de centres agricoles pour s'oc. d'une affaire suscept. d'un bon rap. et pouv. être combinée avec d'autres occup. Ec. Office Publicité, Evrard r. Jean d'Outremeuse, 65, Liége, on indiq. âge, profes. et référ. Aucune caution à verser. 817

**TEINTURE**
ATTENTION AUX MARQUES DE GUERRE !
"LA MAROCAINE", la plus ancienne marque en gros paquets. Teint tous les tissus. Toutes teintes. Forte réclame. Achetez au fabricant direct -o P. HANCART o- Rue Teinturerie, 16-18-20, Forest Je demande dépositaires acheteurs.

Suis acheteur MIEL pur. Faire offre à H. Gabriel, 62, r. des Bonnes Villes, Liége. 1144

Suis achet. bouteilles bière 3/4. Ec. prix, cond. J. Bolle, brasseur, Hannut. 25177

Désirons acheter 1 balance peluçonnée force 1 k., idem 2 à 5 k., rue Mangombroux, 108, Verviers. 1148

### Commerces à remettre

A remettre après fortune faite, commerce primeurs, poissons, volailles. Belle situation, quartier riche. Pour cond. s'adr. bd d'Avroy, 276. f 8593

Commerce à remettre 650 fr., mobilier à vendre, rue Sœurs de Hasque, 34. f 8782

### Enseignement

COMMERCE. - COMPTABILITE 3 h. par semaine - 5 frs par mois - Pr rens., s'adresser 12, r. du Parlement, Liége. 1130

Anglais, all., esp., rus. pr prof. Polyglotte, 11, rue des Célestines, 11. R 341

Cours d'Anglais par dame. Leçons particulières. Conversation. Perfectionnement. Ecr. rue de l'Académie, 62. R 910

Leçons de piano 8 fr. par mois, par médaille Conservatoire, 118, r. Paradis. R.902

### Capitaux

Prêts hyp. 107, r. Ste-Julienne 25640

PRETS HYPOTHECAIRES Remboursement pr annuités A. LAFONTAINE, Ouffet. f8166

### Divers

**Madame CROMPS** Accouch. 1re cl., consult. ts les jours, r. Paradis, 134. 549

**ACCOUCHEUSE** de 1re clas. Consultat. ts l. jours. Prix modér. **G. Schmitz** rue Dos Fanchon 7, près du Pont Maghin 797

Mme DEDRICH, accoucheuse de 1re classe, r. d'Artois, 41 coin de la rue des Guillemins, consultations de 10 à 4 h. 976

Mme CROMPS-ESSER Accoucheuse diplômée 43, rue Varin, 43, Liége-Guil. 931

**Mme Nemery** accouch. de 1re cl. Consultation t. l. jours avant 12 h., sauf vendredi et samedi. *rue de l'Académie, 33, Liége* SOINS ANTISEPTIQUES R. 803

**Mme AMAURY** accoucheuse, rue de Sclessin, 41, Pension, consult. 723

Maison d'Accouchement BURNAY FONDÉE EN 1890 59, RUE VARIN, 59 Mme Burnay reçoit ts les jours Consultations. 1137

**DENTS** M. et Me Janclaes, 10, r. Ste-Marie, 10 1019

Société, rue Defrance, 70 Bressoux, recueille chiens et chats à domicile sur demande. R.864

## A VENDRE

***Plusieurs magnifiques emplacements à bâtir*** pour villas, laiterie ou biens ruraux, situés à proximité de Liége, endroit très agréable et salubre, terrain premier ordre, ***région très prisée*** pour la qualité extra supérieure des pâturages.

***1er lot.*** — Une prairie d'une contenance de 1 ha. 59 a. 91 c., située à front d'une grande chaussée de communication vers Liége.

***2me lot.*** — Une prairie d'une contenance de 1 ha. 65 a. 70 c., située à la même chaussée que le 1er lot. Ce lot comporte une partie de bois d'environ 65 ares et constitue une ***riche occasion*** pour villa ou maison de campagne.

***3me lot.*** — Une prairie d'une contenance de 2 ha. 32 a., sise également à front d'une grande chaussée de communication vers Liége.

***4me lot.*** — Un verger d'une contenance de 1 ha. 76 a. 80 c., sis au plein centre de la commune, à la grand'route vers Liége, ***occasion unique*** pour la création d'un hôtel-restaurant, laiterie.

***5me lot.*** — En deux parcelles comprenant : Un bois, d'une contenance de 1 ha. 14 a. 70 c. Une prairie, d'une contenance de 4 ha. 41 a. 49 c., bordée au nord et à l'ouest d'une bande de 4 mètres environ de bois. Ces deux parcelles sont reliées à un chemin intermédiaire donnant accès à la grande chaussée vers Liége. Le propriétaire-vendeur s'engagerait à construire une belle route pour le service de ces deux parcelles.

***Situation unique*** pour propriété d'agrément et de rapport.

***6me lot.*** — Une parcelle comprenant verger, légumier, bâtiments de ferme, contenance de 38 a. 01 c. ***Situation exceptionnelle*** au centre de la commune, propre à tout commerce.

Les parcelles formant les lots peuvent être subdivisées au gré des amateurs.

Les 6 lots constituent ***une riche occasion*** de spéculation et peuvent être réunis sur demande. Le tout est libre le 1er mars 1919.

Pour renseignements, s'adresser à Me Angenot, 184, Boulevard d'Avroy, Liége. 19417

## VENTE PAR HUISSIER

**VENDREDI 9 août, à 1 1/2 heure**
l'huissier soussigné fera vendre aux enchères publiques en la Salle de Ventes des Carmes, rue des Carmes, 9, au Premier, un

**BEAU MOBILIER**

comprenant : salon Louis XVI, salon en bois noir, salle à manger en vieux chêne, bureau ministre, classeur à volet, mobilier de serre, chambre à coucher modern style en vieux chêne, chambre à coucher en noyer poli et ciré, buffet, table à allonges, commode, garderobes, lavabos, tables de nuit, lits anglais et autres literies, tables canapés, chaises, fauteuils, meubles de cuisine, cuisinières, poêles, glaces, tapis, etc.
Linges, vêtements, chaussures.
A. CENT, huissier,
f. 283 rue du Vertbois, 23, Liége

**Etude de Me KLEINERMANN, notaire à Liége Rue Darchis, 38**

Lundi 12 Août 1918, à 2 heures, vente définitive en l'Etude de

**4 Maisons, Beau Terrain et Verger**

à Ans, rue des Châlets, le tout de 5.111 m. c. en 6 lots, sur les mises à prix de 5.000, 6.000, 1.000, 1.000, 1.000 et 5.500 frs.
Renseignements en l'Etude. f.1813

**Etude du notaire DETIENNE, Liége**

Le Mardi 13 Août 1918, à 2 heures, en l'étude, adjudication
RUE VOLIERE, 23
**Bonne Maison d'employé**
Proche du Centre. Libre de bail. f.687

**Etude de Maître HAULT, notaire à Liége 108, Boulevard de la Sauvenière**

Lundi 12 Août 1918, à 2 h., en son étude, le notaire Hault exposera en vente publique en 20 lots

**Une Belle et Bonne Ferme**

sise à Ninane-Chaudfontaine, près de l'Eglise, et partie sur Forêt, mesurant en totalité 22 hectares 40 ares, exploitée par Mme Veuve Jean Seret. Libre de bail le 1er mars 1919.
La propriété comprend une carrière de grès à pavés et outre l'habitation du fermier une maison dit quartier-maître.
Pour le détail, voir les affiches.
Renseignements et plans en l'étude du notaire.

**Etudes de Maîtres G. Biar, à Liége, et Collin-Renson, à Ougrée**

Mardi 20 Août 1918, à 2 h., les dits notaires vendront publiquement en l'étude de M. G. Biar à Liége, place de la Cathédrale, 12
COMMUNE DE BONCELLES

**Une Maison, Terres et Prés**

contenant ensemble 8 hect. 40 ares 91 cent. en en lieux dits «Bois d'Ougrée», «au Chemin de Liége», les 12 Bonniers», «Bois St-Jean», «Route Pd'Ougrée», «Sentier des 3 Fontaines», «à la Chavire», «Ruelle Baptiste», «Pré al Charnale», divisés en 32 lots.
Plusieurs de ces parcelles conviennent pour terrains à bâtir.
Plan et renseignements en l'étude des dits notaires. Voir les affiches. f.382

**Etude de Maître Remy, notaire à Liége, 12, place Verte**

Le Lundi 12 Août 1918, à 2 h., en l'Etude, vente définitive

**d'une Maison de Commerce**

à Liége, rue du Vertbois, n. 2, près de la rue André Dumont, de 65 m. c. Louée 1100 francs. Adjugée prov. 13.500 frs. Libre de bail pour le 1er décembre 1918. Renseignements en l'Etude.

**Etude de Maître Ch. BIA, notaire à Liége Place Saint-Jean, 8**

Le 12 Août, à 2 h. précises, vente définitive d'une belle maison à 2 étages, balcon annexe avec étage, jardin clos de murs
**à Herstal, rue Félix Chaumont, 114**
Superficie 254 m. c. Construction soignée. Toutes utilités. Situation d'avenir, près la gare et les trams. Mise à prix, en 1re séance, 12.000 frs. f.6920

Le 12 Août, à 2 h. précises, en son étude, le notaire vendra définitivement :
**Une Villa avec Beau Jardin à Tilff, rue du Conseil, 70**
Superficie, 819 m. c. Bonne construction. Arbres fruitiers, arbustes d'ornement, fleurs et potager. Jouissance immédiate.
Mise à prix, 10.500 francs. f.6921

Le 13 Août, à 2 h. précises, en son étude, le notaire vendra définitivement :
**Ville de Liége**
**Rue du Pont, 14**
UNE MAISON DE COMMERCE. Loyer annuel, 2.000 francs plus toutes les contributions. Mise à prix 20.000 francs.
**Rue Dartois, 41**
UNE MAISON DE RENTIER en façade vers la rue des Guillemins, 3 étages, sous sol avec office, loggia balcons, eaux, gaz et utilités. Louée avant la guerre, 2.500 frs par an plus toutes les contributions. Propre au commerce. Convient pour homme d'affaires et administration.
Mise à prix, 30.000 francs.
**Rue Saint-Laurent, 83**
UNE MAISON à 3 étages, annexe, entresol, cour et beau jardin de 250 m. c. Situation tranquille et agréable, proche du centre. Loyer annuel, 950 francs. Mise à prix, 8.000 francs.
**Rue Bidaut, 36**
UNE MAISON formant 2 habitations, propre au commerce (antérieurement friture et café) arrière bâtiment, atelier de menuisier, cour et toutes utilités. Superficie 145 m. c. Louée avant la guerre 1.000 francs par an. Mise à prix, 7.700 francs.
**Rue Mississipi, 28**
partie de la rue vers la rue Hocheporte.
UNE MAISON à 2 étages, cour vitrée, cour ouverte, jardin, eaux, gaz et utilités. Loyer annuel, 900 frs. Situation tranquille et agréable, à 5 minutes de la Place du Théâtre. Mise à prix, 6.000 fr. Facilités de paiement. f.6922

Le 13 Août, à 2 h. en son étude, le notaire vendra définitivement :
**Liége, Rue Hors-Château, 34**
Une bonne et agréable MAISON DE RENTIER, à 2 étages, annexe, entresol, cour et jardin de 130 m. c. Susceptible d'un loyer annuel de 1.800 frs. Mise à prix offerte en 1re séance, 14.000 frs. Situation centrale. Convient pour avocat, médecin et homme d'affaires.
Visible les lundi, mercredi et vendredi, de 2 à 5 heures. f.6923

Le Mardi 20 Août, à 2 h. précises, en son étude, le notaire vendra définitivement
**Une Maison de Commerce à Liége, Rue Féronstrée, 105**
Grand magasin, à 3 vitrines, 3 étages de 5 chambres chacun, avec toutes utilités formant des appartements complets, entrée indépendante. Situation commerciale excellente. Sous location avantageuse des étages. Susceptible d'un loyer annuel de 3.500 francs. Mise à prix offerte en 1re séance, 30.000 francs. f.6924

Le 27 Août 1918 à 10 h. précises du matin, à Huy, à l'Hôtel du Nord, place de la Gare, tenu par M. Désiron, le notaire Bia vendra définitivement avec l'intervention de Me F. Baivy, notaire à Héron
**La Ferme de Bourie sise à Couthuin et Bas-Oha**
Beau corps de logis, vastes et bons bâtiments d'exploitation, prairies avec nombreux arbres fruitiers en plein rapport, prés et terres d'une contenance de 17 hectares 9 ares 57 centiares. Eau abondante. Sol de 1re qualité. Accès facile.
Tenue depuis plus de 30 ans par la même famille. — Mise à prix offerte en 1re séance, 66.000 francs.
Cette propriété, dans laquelle un corps de maître pourrait être aisément aménagé, est situé dans un endroit sain et agréable au bord de la Meuse. Elle est d'une exploitation facile, près la gare de Java (ligne de Namur à Liége) et le débarcadère des bateaux à vapeur Jemeppe-Huy-Andenne.
Vente par lots avec faculté de réunir. Les amateurs peuvent se procurer chez les notaires une notice sur les conditions de la vente et le lotissement. f.6925

Le 29 Août, à 2 h. précises à Hamoir, à l'Hôtel du chemin de fer, le notaire vendra publiquement:
**La Ferme du Tilleul sise à Ouffet**
Bons bâtiments d'habitation et d'exploitation, jardins, prairies arborées, prés et terres d'une superficie de 13 hectares environ. Sol de 1re qualité.
**5 Hectares de Terre et Pré (même commune) Fond du Rouva**
joignant deux chemins MM. d'Outremont, Thyrion et autres.
Cette exploitation avantageuse est tenue en location par M. Decroupette-Collette.
Vente en détail avec faculté de réunir. Les amateurs peuvent se procurer chez le notaire Bia une notice sur les conditions de la vente et le lotissement. f.6926

**Etudes de Mes Ch. Bia, notaire à Liége, place Saint-Jean, 8, et A. Dotrenge, not. à Liége rue de la Casquette, 36**

**Pour cause de Partage Vente Publique**
Le Lundi 19 Août 1918, à 10 h. du matin, à Liége, au local de la Justice de Paix, Hôtel des Ventes par Notaires, rue du Pot d'Or, n. 41, les notaires vendront publiquement :
**Une Maison de Rentier à Liége, rue de l'Ouest, 15**
cour et jardin clos de murs, de 287 m. c., louée annuellement 1.200 francs.
**Commune de Herstal Rue Rogivaux, 84 et 86**
Deux Maisons, dépendances, jardin et un bon cotillage, d'une contenance totale de 2,600 m. c.
Ces biens seront vendus en 3 lots avec faculté de réunir.
**Commune de Vottem**
Une Terre, lieu dit «Fond des Fourches», de 2.293 m. c., louée à M. Paul Defourny.

**Etudes de Mes Ch. Bia et Naveau-Pâque notaires à Liége**

Le 19 Août, à 2 1/2 h. en l'étude, place Saint-Jean, n. 8, du notaire Bia, les notaires vendront publiquement
**Une Maison de Commerce à Liége, Rue de la Cathédrale, 40**
louée annuellement 4575 frs. Situation commerciale exceptionnellement avantageuse. Pour les conditions s'adresser aux notaires. f.6927

**Etude du notaire Aerts, rue Hors-Château, 29**

Le Mardi 20 Août, à 2 1/2 h., en l'étude, vente publique d'une

**Maison de rentier ou d'employé**

A LIEGE, RUE DES BUISSONS, 37 (rue de Campine)
Construction moderne. Situation idéale. Vue superbe. Jouissance immédiate.
Visite mardi, mercredi et vendredi après-midi. f.3405

Le Mardi 3 Septembre, à 1 h., à Lincé-Sprimont, au Café Albert Debiève, vente publique d'une

**Ferme avec Vergers, Prés, Terres Pâtures et Bois**

A LINCE, COMMUNE DE SPRIMONT
Superficie 40 hectares env. Vente en 58 lots. La majeure partie des biens sont loués à M. Delize, fermier jusqu'en 1926.
Détail des lots, plans et renseignements en l'étude ou chez M. Joseph Guillaume, garde particulier, à Lincé-Sprimont. f.3406

**Etude de Me Watelet, notaire à Liége place Rouveroy, 10**

Le Vendredi 23 Août 1918, à 2 h., à l'Hôtel Taulère, à Engis, Me Watelet vendra publiquement, à la requête de M. Henri Langlois-Collette:

**Une Belle Maison de Commerce à usage de Café**

AVEC JARDIN
située à Engis, au centre du Village, contenant 413 m. c. — Jouissance 1er novembre 1918.

**Etude de Me Van den Berg, notaire à Liége boulevard de la Sauvenière, 144**

Le Lundi 12 Août, à 2 heures de l'après-midi en l'étude, location publique

**de Biens Fonds**

sis à VOTTEM et LIERS
comprenant bâtiments, terres et vergers, ensemble d'environ 17 hectares 40 ares.
Capitaux à placer. f.5725

**Etudes de Mes Wathelet, notaire à Liége place Rouveroy, 10, et Seny, notaire à Liége rue Ste-Véronique, 1**

Le Jeudi 22 Août 1918, à 10 h., au Café tenu par M. Désiré Harray, à Clavier, les dits notaires vendront publiquement :

**Une Jolie Villa**

avec jardin, verger et prairie et un terrain à bâtir. Le tout situé aux Avins (Condroz), contenant respectivement 35 ares 40 cent. et 15 ares 70 cent. Jouissance au 1er octobre 1918. f.5934

**Etude de Me Eugène MOREAU, notaire à Liége 136, boul. de la Sauvenière**

Le Lundi 26 Août 1918, à 3 heures en son étude, adjudication définitive

**d'une bonne Maison de Commerce**

sise à Liége, RUE JEAN D'OUTREMEUSE, 82, de 165 mètres carrés.
Libre de bail, le 1er Janvier 1919. Louée 1.000 francs l'an. — Mise à prix, 10.000 francs. f.1588

**Etude de Me Wauters, notaire à Liége 39, rue de l'Université**

Le Lundi 19 Août 1918, à 2 1/2 h. en l'étude le notaire Wauters vendra définitivement en une seule séance

**Deux Jolies Maisons**

avec cours, rue Vivi Houet, n. 110 et 112, à Bressoux. Mises à prix respectives : 3.000 et 4.000 fr.
Pour visiter s'y adresser les lundi et vendredi après-midi. f.241

ON DEMANDE CAPITAL 100.000 FRS. à 1/4 p. c. BONNE HYPOTHEQUE. f.242

**Etude de Me Collin, notaire à Saint-Georges**

VENTE PUBLIQUE ET DEFINITIVE
**D'IMMEUBLES**
A AMPSIN ET AMAY

Lundi 12 Août 1918, à 2 heures, chez M. Scarbotte, à Flône, à la requête de M. Gaspard Dessart-Jacquemart de La Mallieue-St-Georges, Me Collin, notaire, vendra définitivement.
1er LOT. — UNE MAISON, ses dépendances, jardin et terre d'un ensemble traversé par le chemin sis commune et campagne d'Ampsin, cadastré sect. B, n. 545D, 544Z et 544A partie de 48 ares 35 centiares. Mise à prix offerte, 15.400 frs.
2e LOT. — UNE MAISON, ses dépendances, jardin et terre, l'ensemble traversé par le chemin situé mêmes lieu dit et commune, cadastré sect. B, n. 545C et 544A, partie de 52 ares 55 centiares. Mise à prix offerte, 14.500 francs.
3e LOT. — UNE TERRE située lieu dit «campagne d'Ampsin», en partie commune d'Ampsin, sect. B, n. 528C et commune d'Amay sect. B, n. 482H et 482F de 1 hectare 10 ares 50 centiares. Mise à prix offerte, 14.300 francs.
4e LOT. — UNE TERRE sise commune et campagne d'Ampsin, section B, n. 611B et 611C de 51 ares 52 centiares. Mise à prix offerte, 3.000 frs.
5e LOT. — UNE TERRE située commune et campagne d'Amay, section B, n. 433 et 435G, de 29 ares 60 cent. Mise à prix offerte, 2.300 frs.
Pour plan et conditions, s'adresser en l'étude du dit notaire. f.270

**Etude de Maître JACOB, notaire à Warsage**

**A vendre : Propriété Rurale**

comprenant bâtiments et 6 hectares d'un ensemble dont 4 de prairies. Facilités de paiement. f.276

**Etudes de Mes A. Naveau-Pâque, not. à Liége et O. Bertrand, notaire à Salve**

Jeudi 22 Août 1918, à 10 1/2 h. du matin, en l'étude de Me Naveau, rue des Carmes, 12, vente définitive pour sortir d'indivision

**des Immeubles suivants:**

sis à LIEGE.
1) MAISON DE RENTIER, rue Royale, n. 4.
2) QUATRE MAISONS DE COMMERCE, rue Ste-Ursule, 5, 7, 11 et 17.
3) MAISON DE COMMERCE, r. des Dominicains, 15.
Détail aux affiches.
Grandes facilités de paiement. f.6602

**Etude de Mes Biar à Liége et Varlet à Herve**

Le Lundi 19 Août 1918, à 11 h., vente définitive en l'étude de Me Biar, place de la Cathédrale, 12, à Liége,

**de deux Belles Fermes**

l'une sous Housse, comprenant : ferme, atelier, bâtiments et dépendances, jardin, prés et vergers, avec environ 1000 arbres fruitiers, d'une superficie de 6 hect. 45 ares 59 cent., occupée par M. Joseph Bartholomé, jusqu'au 15 mars 1920, au loyer de 3,000 frs l'an. Adj. prov. 81.000 frs; l'autre sous Clermont-Aubel, en lieu dit «La Vlamerie», avec cour, étables, porcheries, bâtiments, annexes, jardins, prés, vergers et abreuvoir, d'une superficie de 12 hect. 01 are 90 cent., occupée par M. Julémont jusqu'au 1er mai 1919, au loyer de 3.400 frs l'an. Mise à prix offerte, 90.000 frs.

**Etude de Me A. Collin-Renson, notaire à Ougrée**

Le Mercredi 14 Août, à 2 h., chez M. Sluse Baille, à Tilff, vente définitive de
COMMUNE DE BEAUFAYS
1. — UN PRE
de 40 ares, en lieu dit «Masure Evrard», libre de bail en novembre prochain, paumé 3000 frs.
2. — UN PRE
de 78 ares, même lieu, libre mars 1920, porté à 7500 francs. f.3811

Le Mercredi 14 Août, à 2 1/2 h., chez Sluse, vente, en une séance de :
COMMUNE DE TILFF
1. — UN MAGNIFIQUE VERGER
de 5.252 mètres carrés, sis Boulevard Lieutenant et Avenue de la Grotte. Libre de bail.
2. — DEUX TERRES
sises RUE LIMOGES
*Jouissance prochaine.* f.3812
Capitaux à placer à conditions avantageuses.

**Etude de Me Louis SNYERS, notaire à Hannut**

Le Mardi 13 Août 1918, à 2 heures de relevée, dans la salle de M. Lucien Guillaume, à Avennes, le dit notaire procédera à la vente publique de

**21 hectares 33 ares 60 centiares de Belles Terres**

sises territoires d'Avennes, Villers-le-Peuplier, Lens-Saint-Remy et Tourinne-la-Chaussée.
Voir détail aux affiches. f.266

**Etudes de Mes Franz Fléchet et Alph. Lefebvre notaires à Verviers**

Le Mardi 27 Août 1918, à 2 1/2 h., en l'Etude, rue du Palais, 122, à Verviers, il sera procédé par le ministère de Mes Franz Fléchet et Alphonse Lefèbvre, notaires à Verviers, à l'intervention de Me Adhémar Morren, notaire à Bruxelles, à la vente définitive, dernière séance, sans réserve,

**des Immeubles suivants :**

en plusieurs lots, savoir :
COMMUNE DE PETIT-RECHAIN
1er LOT. — UNE FERME, située en lieu dit «Gelée», comprenant maison d'habitation et bâtiments d'exploitation, avec jardin et 8 prés et toutes dépendances, d'une contenance de 10 hectares 13 ares 37 centiares, sur la mise à prix offerte de 60.000 francs.
2e LOT. — UN PRE, même lieu dit, d'une contenance de 2 hectares 54 ares 80 centiares, sur la mise à prix offerte de 13.200 francs.
3e LOT. — UN PRE, même lieu dit, d'une contenance de 2 hectares 47 ares 60 centiares, sur la mise à prix offerte de 13.000 francs.
4e LOT. — UNE MAISON D'HABITATION, avec dépendances, en lieu dit : «Manaihant», n. 3, d'une contenance de 1 are 10 centiares, sur la mise à prix offerte, de 2.500 francs.
5e LOT. — UNE MAISON D'HABITATION, avec cour, jardin et dépendances, lieu dit «Manaihant», n. 4, d'une contenance de 1 are 95 centiares, sur la mise à prix offerte, de 2.800 francs.
COMMUNE DE HEUSY
6e LOT. — a) UNE BONNE ET EXCELLENTE FERME, située au chemin de Heusy à Mangombroux, comprenant maison d'habitation et bâtiments d'exploitation, cour, prés et vergers.
b UNE VILLA, avec jardin d'agrément.
Le tout d'une contenance de 7 hectares 4 ares 30 centiares, sur la mise à prix offerte, de 60.000 francs.
COMMUNE DE STEMBERT
7e LOT. — UN PRE, en lieu dit : «Ninglofaid-Mangombroux», d'une contenance de 17 ares 10 centiares, sur la mise à prix offerte de 1.000 frs.
Très grandes facilités de paiement.
N. B. — Ces fermes sont d'un très grand rapport et sont aux portes de Verviers. La ferme de Petit-Rechain est libre de bail pour le 15 avril 1919, et celle de Heusy, pour le 30 avril 1920.
Pour les conditions, s'adr. aux notaires soussignés.
f.6369 (s.) A. LEFEBVRE et Fr. FLÉCHET.

**Etudes de Mes Jules Dejardin, notaire à Liége 28, rue du Jardin Botanique et Léon Gouvy, notaire à Esneux**

Le Lundi 19 Août, à 2 1/2 h., en l'étude de Me Dejardin, vente publique définitive

**d'un Beau Terrain**

à ESNEUX, à la route de Tilff à Esneux, et à celle de Dolembreux à Esneux, fac. à chacune 80 m. sup. 13.600 m. c., libre d'occupation.
Mise à prix, 12.000 francs.
Détail aux affiches. Renseign. chez les notaires. f.2426

**Etudes de Mes Jules Dejardin, notaire à Liége 28, rue du Jardin Botanique et Léonard Hamal, notaire à Seraing**

Le Jeudi 22 Août, à 2 h., à Esneux, à l'Hôtel de Belle Vue, vente publique définitive de

**5 Parcelles de Terres et Bois**

à ESNEUX et SPRIMONT. Mise à prix totale, 4.700 francs.
Détail aux affiches. Renseign. chez les notaires. Capitaux à placer sur hypothèques. f.2427

**Etude de Me Wynand, notaire à Herve**

Lundi 12 Août, à 11 heures, au Café Lorquet, à Herve, vente publique

**d'un Petit Bien Rural**

sis à Goffontaine-Fraipont, occupé par M. Legentil, de 1 hectare 64 ares environ.
Libre de bail, le 15 mars prochain.
S'adresser au dit notaire. f.6333

Lundi 19 Août, à 3 heures, au Café H. Rahier, à la route de Charneux près de Herve,
ADJUDICATION

**d'une Excellente Ferme**

sise à Sironval, Charneux, occupée par M. Posser-Collette, d'une superficie de 7 hectares environ.
Bâtiments en bon état. Sol de 1re qualité. Vergers en plein rapport. Source d'eau intarissable.
Grandes facilités de paiement.
Jouissance le 15 avril prochain.
S'adresser au dit notaire. f.6334

**Etude de Me Mineur, notaire à Herstal, rue Large Voie, 90**

Le Jeudi 22 Août 1918, à 2 h. au local de la Justice de Paix, à Herstal, le dit notaire vendra définitivement

**Un Bon Bien Rural**

sis En Rées Herstal, comprenant bâtiments, terres, prés, vergers bien arborés et clôturés, en un ensemble et à peu près d'un seul tenant mesurant 4 hectares environ.
Mise à prix, 25.000 francs.
Jouissance le 1er mars 1919. Facilités de paiement si on le désire. Pour visiter s'adresser chez M. Delfosse-Nanoux en Rhées-Herstal. f.336

**Etude de Me Paul Jeanmart, notaire à Namur et Victor DETHISE, notaire à Gerpinnes**

Mardi 20 Août 1918, à 9 h. précises, au Café Philippe, près de la Gare, à Gerpinnes, Mes Jeanmart, de Namur, et Dethise, de Gerpinnes, vendront publiquement, en une seule séance, en masse et en détail,

**161 hectares**

d'excellentes Terres et Prairies, Corps de Ferme, etc., Sous-Ahérée (Farciennes), occupées par MM. Beaulieu et divers, pour location totale de 17.604 fr.
Pour conditions, plan et visite, s'adresser aux dits Notaires. f.268

**Etude de Me Jules Lambert, notaire à Vielsalm**

**A VENDRE**
**le beau Domaine de Bernistar**

prov. de Luxembourg, 20 minutes Station de Tavigny, 178 hectares d'un ensemble, terres, prés, pâturages et bois, vaste cops de ferme et pavillon de maître, étang et plusieurs kilomètres de canal très poissonneux.
Pour renseignements, conditions et plans, s'adr. en l'étude. f.269

**Etude de Mes Léon BERG et Jean MERNIER notaires à Neufchâteau**

La vente publique, en masse ou en lots de

**La ferme modèle de Recogne (Libramont)**

d'une contenance de 94 hectares, occupée jusqu'au 1er mai 1919, par M. Constant Borzée, primitivement fixée au Jeudi 8 Août 1918 est ajournée au Samedi 24 Août 1918, à midi, à l'Hôtel Duroy, à Libramont. Pour renseignements, s'adr. aux dits notaires. f.281

**Etude du notaire de FOOZ, à Seny**

Samedi 17 Août, à 2 h., chez M. Huberty, à Comblain-au-Pont-Station, vente publique d'une

**Excellente Métairie**

dite «Ferme d'Eubas», sise au Halleux
**Comblain-au-Pont (Amblève)**
formant à peu près un ensemble d'environ
**12 hectares**
traversé par l'Amblève et la route de Comblain à Aywaille.
Jouissance en mai 1919.
Site magnifique. S'adr. pour visiter, à M. Elie Gathy, tenancier au Halleux. Détails aux affiches. Plan et renseignements en l'étude du notaire de Fooz à Seny. f.198

**Etude de Me E. LONCHAY, notaire à Nassogne**

Lundi 26 Août 1918, à Lesterny-Forrières, à la ferme même, à la requête de Mme Veuve Hérin, de M. Jean Hérin de Nassogne, le notaire Lonchay exposera en vente publique

**Une Très Bonne Ferme de 24 h.**

comprenant : 1°) Beaux et très confortables bâtiments de corps de logis, écuries, grange, remises, porcheries avec jardin et prairies, touchant la ferme d'une contenance d'environ 3 hectares;
2°) Environ 19 hectares de prés, pâture et terres;
3°) 2 hectares de bois taillis.
L'exposition en vente se fera en détail et en masse. Renseignements et affiches en l'étude Lesterny est situé à 5 minutes de la ligne Arlon-Bruxelles et possède un arrêt, distant de Jemelle de 4 kilomètres. f.250

Imp. du Télégraphe. — Administrateur: M. FISCHER.